

DOCUMENTS DE TRAVAIL **175**

La fabrique du citoyen

Origines et rapport
au politique en France

Vincent Tiberj et Patrick Simon

Document de travail n°175

Série Trajectoires et Origines (TeO) Enquête sur la diversité des populations en France

Ce document de travail s'inscrit dans une série de textes résultant de l'exploitation de l'enquête « Trajectoires et Origines, enquête sur la diversité des populations en France » (TeO). Il s'agit de versions de travail qui seront publiées sous une forme révisée dans un ouvrage aux Editions de l'Ined.

L'enquête TeO est une coproduction de l'Ined et de l'Insee. Elle a été réalisée entre septembre 2008 et février 2009 par les enquêteurs de l'Insee. Elle décrit et analyse les conditions de vie et les trajectoires sociales des individus en fonction de leurs origines sociales et de leur lien à la migration. Elle s'interroge sur l'importance et l'impact des expériences de discrimination sur les parcours des individus.

TeO a été réalisée auprès d'environ 21 000 personnes nées entre 1948 et 1990, vivant dans un ménage ordinaire en France métropolitaine en 2008. Pour les individus fils ou filles d'immigré ou d'une personne née dans un DOM, le champ représentatif de l'enquête est limité aux personnes nées après 1958.

Le questionnaire de TeO explore l'histoire migratoire de personnes ou de leurs parents, décrit leurs parcours scolaires et professionnels, leur histoire résidentielle et leurs conditions de logement, leur vie familiale, les modalités de transmission des langues et la religion. De façon transversale, il examine l'accès des individus aux biens et services (travail, logement, services, soins...) ainsi que les discriminations pouvant y faire obstacle. Bien qu'évoquant à de nombreuses reprises la couleur de la peau comme facteur de discrimination, l'enquête n'a finalement pas enregistré cette caractéristique personnelle, suivant en cela l'avis du Conseil constitutionnel du 15 novembre 2007.

Pour plus d'information : <http://teo.site.ined.fr/>



La fabrique du citoyen : origines et rapport au politique en France

Vincent Tiberj¹ et Patrick Simon²

Il y a de nombreuses façons de définir la citoyenneté, mais l'une des particularités françaises est de l'associer très fréquemment à la nationalité qui construit les conditions de la participation politique. Le citoyen étant par construction un national, l'analyse de la citoyenneté tend à présenter les étrangers –et plus généralement les immigrés– comme extérieurs ontologiquement à la participation à la vie politique et, partant, à la vie civique (Martiniello, 2009). De fait, cette représentation d'une distance *naturelle* des immigrés à la participation politique est contredite sur plusieurs plans. Tout d'abord parce qu'une partie significative des immigrés sont devenus Français et de ce fait disposent de la citoyenneté formelle. Ensuite parce que même pour les immigrés restés étrangers, l'accès au droit de vote aux élections locales et européennes des ressortissants de l'Union Européenne en 1995 a initié un découplage entre nationalité et citoyenneté (Strudel, 2003). Enfin parce que l'approche de la citoyenneté par l'exercice du vote est réductrice et laisse de côté des pans importants de ce qu'on qualifiera de participation à la vie civique. Depuis longtemps la science politique a abandonné cette conception restrictive de la participation politique (pour une synthèse Mayer, 2010). Cette participation s'étend bien à d'autres formes d'investissement dans la vie civique, en particulier dans la vie associative nationale ou locale (Morales 2009).

Prendre part activement à la vie de la cité représente sans aucun doute la meilleure définition de ce qu'on qualifie « d'intégration ». Ainsi, le Haut Conseil à l'Intégration place-t-il la « participation active » au cœur de la définition séminale de l'intégration qu'il livre dans son premier rapport (HCI, 1993). Il ajoute dans « les indicateurs de l'intégration » que « l'intégration est ici en lien étroit avec l'exercice de la démocratie participative » et que « la question de l'inscription sur les listes électorales, du vote et de l'éligibilité sont essentielles à l'appréciation de l'intégration civique et citoyenne » (idem). Participer, donc, et principalement selon les canons fondamentaux de l'expression politique. L'utilisation du civisme comme critère d'intégration à l'égard des immigrés n'est du reste pas propre à la France et on assiste depuis quelques années à un « tournant civique » (*civic turn*) dans de nombreux pays européens, tournant qui se traduit par un renforcement des exigences de conformité à l'identité nationale des pays d'installation (Joppke, 2007). Or rien ne dit que les immigrés et leurs descendants présentent des formes différentes de participation politique par rapport à la population majoritaire, ni que la nationalité est un obstacle au civisme. Il est au contraire possible que le défaut de civisme que de nombreux discours publics tendent à leur imputer ne soit qu'un préjugé –tenace, certes. On peut tout aussi bien théoriser une implication et un intérêt plus grands pour les affaires collectives du fait même de leur entrée récente dans la « communauté des citoyens ». Dans un contexte où la participation civique tend à s'éroder ou à se transformer vers de nouveaux répertoires d'action plus individualisés il est essentiel de savoir quel type de participation développent les immigrés et les descendants d'immigrés en comparaison à la population majoritaire de même origine sociale et résidant dans des quartiers similaires.

Changeant de perspective, on peut à l'inverse interroger l'ouverture de la structure civique française à la diversité. Cette question n'a été développée que très récemment dans les travaux français de science politique. Ces derniers dévouent toujours largement plus de place à la question du vote de

¹ Sciences Po, CEE

² INED

classe ou de l'orientation en fonction de la religion. L'absence d'intérêt pour cette problématique spécifique recoupe la rareté des données permettant de la traiter : les bases de données sur les comportements électoraux renseignent le plus souvent la profession d'ego ou de la personne de référence du ménage, son âge, son sexe, son diplôme, son rapport à la religion voire sa localisation géographique ou son niveau de revenu, mais peu d'éléments existent sur l'origine immigrée. Cette situation connaît cependant une évolution rapide ces dernières années. Les publications se multiplient, que ce soit sur la représentation des minorités parmi les élus (Kesslassy, 2009; Escafré-Dublet et Simon, 2010 ; Geisser, 2010) ou la participation politique des Français d'origine immigrée (Brouard et Tiberj, 2005; Richard, 1994; Maxwell, 2010). Le dossier de la *Revue Française de Sciences Politiques* sur les « Représentants et représentés : élus de la diversité et minorités visibles »³ publié en septembre 2010 vient consacrer cette légitimation du thème dans le champ de la science politique. Du côté des données elles-mêmes, les enquêtes électorales du CEVIPOF ont inclus en 2002 une question non-détaillée sur l'ascendance immigrée des personnes interrogées et celles de 2007 comportent désormais deux questions, l'une sur l'ascendance immigrée, et l'autre qui en précise les origines géographiques. On peut également citer ici l'enquête RAPFI de 2005 qui portait sur un échantillon représentatif des Français d'origine maghrébine, africaine et turque (Brouard, Tiberj, 2005). Mais soit ces sources portent sur la population générale et de ce fait ne fournissent que de faibles effectifs pour observer les minorités, ce qui réduit les analyses détaillées, soit elles ne couvrent qu'une partie des populations d'origine immigrée. La « population cible » du terme diversité, à savoir les immigrés et les « deuxième générations » d'origines non européennes ne comptent en effet que pour 4% à peine des répondants.

A cet égard TeO fournit un design d'enquête sans précédent permettant de couvrir la diversité française dans son ensemble mais surtout d'explorer les différentes théories qui peuvent expliquer un rapport spécifique au politique des minorités, si rapport spécifique il y a. Quel rôle joue la position dans le cycle migratoire ? On peut tester l'hypothèse assimilationniste d'un rapprochement progressif des générations successives de la diversité avec les formes d'expression politique du groupe majoritaire (elles mêmes étant assez diverses selon la classe, le sexe et l'âge). Les immigrés et les descendants d'immigrés suivent-ils des logiques de vote spécifiques ou bien retrouve-t-on chez eux les « suspects usuels » comme, par exemple, la classe, le rapport au patrimoine ? Après tout Les immigrés et leurs descendants appartenant principalement aux fractions les plus populaires et pouvant se montrer particulièrement attachés à l'Etat-providence, ils peuvent donc être enclins à soutenir plus la gauche. Ou, hypothèse inverse, les immigrés et leurs descendants valorisent-ils un modèle de réussite individualiste les portant à soutenir les formations politiques libérales ? Enfin, le rapport au politique est-il influencé voire déterminé, comme aux Etats-Unis, par la couleur de peau, et plus largement la visibilité minoritaire, à travers la médiation de l'expérience des discriminations et de la mise à l'écart qu'elles suscitent ?

Au-delà de ce cahier des charges déjà bien rempli qui vise à mieux connaître le rapport au politique des minorités en France, c'est aussi à une meilleure compréhension de la société française que ce chapitre tentera de répondre. De nombreux travaux aux Etats-Unis ont ainsi montré que le rapport au politique est le résultat direct de la manière dont la société d'accueil intègre ses « nouveaux venus ». Traditionnellement, le processus d'incorporation politique des immigrés est supposé suivre le schéma de convergence des immigrés avec la population majoritaire proposé par Robert Dahl dans son ouvrage de référence (Dahl, 1961). Depuis les années 80 cependant ce modèle a été largement contesté sur la base de deux cas empiriques, celui des afro-américains et celui des latinos, obligeant à le

³ *Revue Française de Sciences Politiques* sur les « Représentants et représentés : élus de la diversité et minorités visibles » 60-4 , 2010

relativiser aux seules vagues migratoires européennes. C'est ainsi que, contrairement aux attendus du modèle de Dahl, les afro-américains restent dans des proportions particulièrement fortes des soutiens du Parti démocrate (dépassant très souvent les 90%), alors même que cette communauté se caractérise désormais par un fort niveau d'hétérogénéité sociale (Dawson, 1994). De même, les désormais nombreuses études sur les latinos (si l'on excepte le cas de cubain) montrent également que malgré leur diversité sociale ou d'origine, de durée de résidence ou de leur position dans le cycle migratoire, ils se caractérisent par un alignement fort en faveur des démocrates. Rodney Hero (1992) a dès lors proposé le modèle du « two-tier pluralism » qui fait de la visibilité et des discriminations qu'elle peut entraîner la variable explicative clé des différents rapports au politique et du positionnement partisan.

On voit combien ces débats peuvent éclairer le cas français, et c'est ce que ce chapitre entend faire en abordant la question du politique et des minorités sous deux angles principaux : la participation à la vie civique et les alignements politiques. Dans une première partie du chapitre, nous traitons de l'implication dans les associations, de l'intérêt pour la politique et enfin du fait de participer, entendu ici comme et le fait de s'inscrire sur les listes électorales et de voter. Dans quelle mesure les immigrés, et plus encore les descendants d'immigrés, montrent des formes de participation différentes de celle de la population majoritaire ? Dans notre analyse des dispositions qui engagent ou non les immigrés et leurs descendants à participer à la vie civique, nous serons particulièrement attentifs aux frontières dressées par les stigmatisations, exclusions et discriminations à l'encontre des minorités qui façonnent leur rapport au politique.

Dans une seconde partie, nous discuterons des alignements politiques sur une échelle gauche-droite des immigrés et des deuxièmes générations pour tester les hypothèses adverses de Dahl et de Hero sur la société française. Si les comportements et les alignements politiques des immigrés des deuxièmes générations et du groupe majoritaire ne se distinguent pas, contrôlés par les variables sociodémographiques qui déterminent traditionnellement les affiliations politiques, on sera alors proche d'une situation similaire à celle envisagée par Robert Dahl. Si en revanche on constate des différences significatives alors on pourrait fort bien se rapprocher de la situation décrite par Rodney Hero. C'est aussi bien de la formation d'un possible « vote ethnique » que du caractère colorblind (aveugle à la couleur) de la société française que peuvent mettre en évidence les résultats.

Première partie : La participation civique

1) Implication dans la vie associative

L'implication dans la vie civique revêt des formes extrêmement diverses. Les structures d'entraide, les échanges de service, l'investissement dans des projets locaux, les mobilisations non organisées sur des enjeux politiques constituent autant d'expression de civisme qui jouent un rôle parallèle à celui de la participation politique plus conventionnelle comme le vote. Elles sont cependant difficiles à apprécier à partir d'indicateurs quantitatifs. La participation associative tient souvent lieu de manifestation de ces formes « mouvementistes » du rapport au politique. Le taux d'adhésion aux associations, déjà relativement bas en France, a baissé entre 2002 et 2006. Les dernières statistiques publiées par l'INSEE en 2006 indiquent ainsi un taux d'adhésion de 34% dans la population âgée de 16 ans et plus, soit 11 points de moins que les 45% enregistrés en 2002. On sait que la participation associative tend à être plus élevée après 60 ans (58% par rapport aux 37% des 15-29 ans) et que parmi les associations, ce sont celles qui se dédient au sport qui regroupent le plus grand nombre d'adhérents, devant les associations culturelles et les parents d'élèves.

Les résultats obtenus par l'enquête s'inscrivent dans ce paysage, bien qu'avec 34% de membres d'au moins une association parmi les personnes âgées de 18 à 50 ans, les chiffres de TeO se situent dans le haut de la fourchette (tableau 1). La participation associative est effectivement plus fréquente parmi la population majoritaire (36%) que pour les immigrés (24%) et les descendants d'immigrés (29%). Ce paysage général connaît cependant des inflexions significatives selon l'origine : les originaires d'Afrique subsaharienne, d'Espagne et d'Italie et du reste de l'UE27 font preuve d'une plus grande participation. Les immigrés de Turquie et du Portugal présentent des niveaux d'engagement associatif nettement inférieur à la moyenne, contrairement à la réputation de fort investissement communautaire qui leur est imputé.

La morphologie de la participation associative enregistrée dans TeO suit des contours connus : un peu plus du tiers des 18-50 ans se déclarent membres d'une association au moins, et dans plus de la moitié des cas il s'agit d'une association sportive. Le poids de ce type d'association est particulièrement important pour les descendants d'immigrés, et cela explique en partie leur plus grande implication que les immigrés de même origine. De fait, la nécessité de s'inscrire dans une structure de type associative pour pratiquer un sport (ou avoir une activité artistique) tend à modifier la signification de la participation associative. Les autres types d'associations recueillent nettement moins d'adhésions, que ce soient les associations culturelles et de quartier, de parents d'élèves ou de solidarité et d'entraide. Les associations religieuses se montrent moins investies, mais elles regroupent malgré tout plus d'enquêtés que les mouvements politiques et les associations de défense des droits de l'homme dont le poids relatif est trop faible pour être reporté dans le tableau.

Tableau 1 : Participation associative selon le lien à la migration et l'origine (en %)

	Adhérents association	% en association originaires (a)	Parents élèves (b)	Association sportive	Solidarité, entraide	Religieuse	Culturelles et de quartier
Immigrés							
Algérie	15	15	4	6	3	1	4
Maroc et Tunisie	18	14	5	7	3	2	4
Afrique subsaharienne	32	33	5	8	13	9	7
Asie Sud Est	20	19	5	8	5	3	3
Turquie	18	50	2	4	3	4	8
Portugal	18	23	3	8	1	3	6
Espagne et Italie	33	7	7	14	6	1	7
Autres UE27	38	14	11	16	5	4	9
Autres	25	22	5	9	4	5	7
Ensemble des immigrés	24	22	5	9	5	4	6
Descendants d'immigré(s)							
Algérie	22	12	4	12	5	2	4
Maroc Tunisie	27	12	4	14	5	2	6
Afrique subsaharienne	34	21	5	17	11	5	10
Asie Sud Est	29	10	3	16	5	1	6
Turquie	26	46	4	13	1	6	8
Portugal	28	14	8	18	2	2	5
Espagne Italie	31	7	5	17	3	1	6
Autres UE27	32	17	8	15	6	3	7
Autres	41	13	12	21	6	4	13
Ensemble des descendants d'immigrés	29	12	6	16	5	2	6
Natifs des DOM	29	12	4	15	3	5	5
Descendants de natifs des DOM	29	10	5	17	4	2	6
Population majoritaire	36	-	9	20	5	1	7
Ensemble de la population métropolitaine	34	-	8	18	5	2	7

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008

Champ : Personnes âgées de 18 à 50 ans.

Lecture : 15% des immigrés d'Algérie sont membres d'une association. Parmi ces adhérents, 15% participent à une association composée principalement d'originaires d'Algérie, 20% sont membres d'association de parents d'élèves et 39% d'associations sportives. Plusieurs participations sont possibles.

(a) associations dont les membres sont originaires du même pays ou département d'outre mer qu'ego ou que ses parents. % calculés uniquement parmi les adhérents à une association.

(b) les taux de participations aux associations de parents d'élèves ont été calculés uniquement pour les personnes ayant des enfants.

La distribution selon les différents types d'association fait ressortir quelques spécificités notables. Les associations de solidarité et d'entraide rassemblent 13% des originaires d'Afrique subsaharienne⁴, soit près de la moitié de leur engagement associatif. Cet engagement se prolonge parmi les descendants qui conservent une implication relativement forte dans ce type d'association. De même, les associations religieuses qui regroupent en général un nombre plutôt confidentiel de membres dans la plupart des origines, occupent une place plus significative pour les immigrés et descendants d'immigrés d'originaires des DOM, d'Afrique subsaharienne et de Turquie. Contrastant avec ces investissements en lien avec les dimensions culturelles de la migration, les associations de parents d'élèves sont plutôt tournées vers la réussite du projet de vie en France. Elles rassemblent comparativement moins d'immigrés et de descendants d'immigrés que dans la population majoritaire, mais les écarts reflètent essentiellement les variations de capitaux sociaux et culturels entre les groupes.

L'importance relative des activités orientées vers la communauté est perceptible à travers le poids des *associations d'originaires*. Celles-ci regroupent moins du quart des immigrés et seulement 12% des deuxièmes générations. La faiblesse du tissu associatif lié à l'immigration trouve ici sa traduction statistique. A l'exception des originaires de Turquie et d'Afrique subsaharienne qui se singularisent par l'importance exceptionnelle de la sphère communautaire, la plupart des immigrés et des deuxièmes générations participent à des associations généralistes où ils se retrouvent en contact avec une diversité d'adhérents.

Quels sont les déterminants de la participation associative et en quelle mesure l'origine joue-t-elle un rôle ? Une régression logistique contrôlant pour les origines, le sexe, l'âge, le diplôme, la catégorie socio-professionnelle, l'activité, les origines sociales des parents, la taille urbaine et le type de quartier (voir annexe) montre que la participation associative croît significativement avec l'âge, le diplôme et la hiérarchie sociale. Elle est également plus élevée chez les hommes. Conformément aux profils établis il y a plus de 20 ans par F.Héran, l'adhésion à une association mobilise un capital culturel élevé et se montre par conséquent relativement sélective socialement (Héran, 1988). Sur ce fond général, l'origine joue un rôle significativement négatif, pour les immigrés et les descendants d'immigrés, une fois les autres variables contrôlées. Ainsi, originaires du Maghreb, d'Asie du Sud Est, de Turquie et du Portugal ont moins de chance d'adhérer à une association que la population majoritaire. Pour neutraliser l'influence importante des associations sportives, les résultats ont été recalculés en excluant ce type d'association des observations. Cette fois, le sexe n'est plus significatif et on observe des probabilités relatives de participation associative supérieures pour certaines origines par rapport à la population majoritaire. Les originaires d'Afrique subsaharienne (immigrés et descendants) ont alors une plus grande propension à « faire association », tout comme les descendants d'immigrés turcs. On a vu que dans leurs cas, il s'agissait plus souvent d'associations d'originaires. La composition du quartier joue un rôle très significatif, que celle-ci soit caractérisée par la concentration d'immigrés, le taux de chômage ou l'appartenance à une ZUS, et ce dans le sens d'une diminution de la participation associative. En valeurs descriptives, l'adhésion à une association passe de 38% dans les iris à faible présence d'immigrés à 31% dans ceux enregistrant les plus fortes concentrations (9^e et 10^e déciles), et respectivement 38% et 29% pour la distribution des iris selon le taux de chômage.

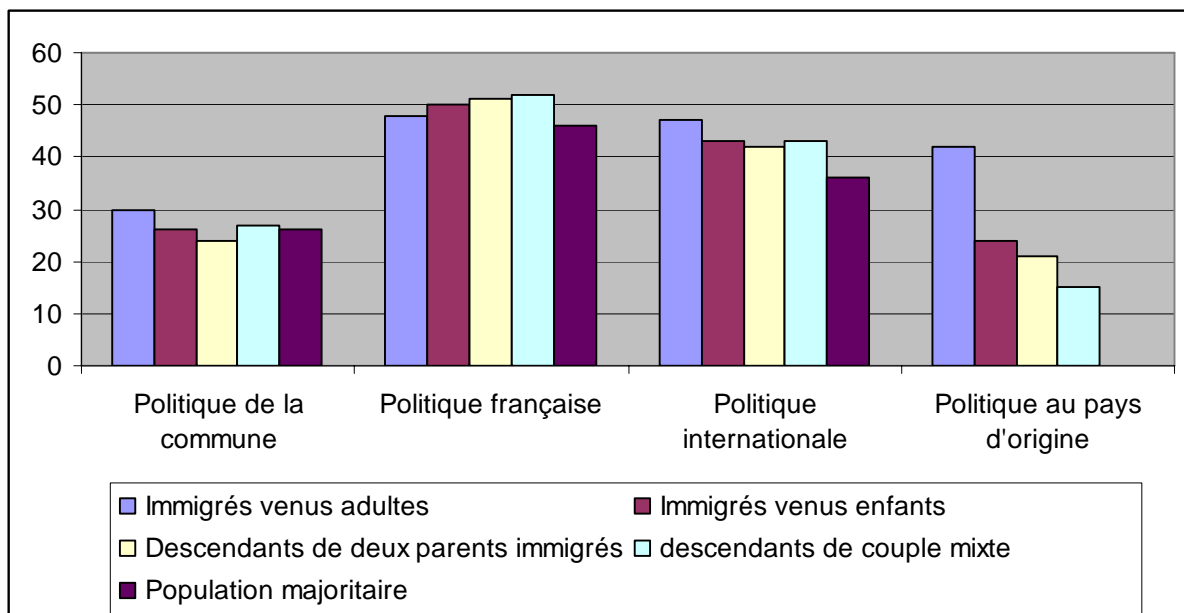
⁴ Dimension développée dans le chapitre sur le transnationalisme dans l'ouvrage, voir p.xx

2) L'implication politique de la France plurielle

L'intérêt pour la politique : l'origine est-elle un autre « cens caché » ?

Les démocraties tendent à valoriser l'image du « citoyen rationnel-actif », investi dans la chose publique, attentif aux enjeux politiques et capable de participer à la prise de décision informée. On rencontre rarement ce citoyen idéal dans les enquêtes. Depuis les travaux fondateurs de Philip Converse (1964), on sait que la grande majorité des citoyens n'ont de fait ni un grand intérêt pour la politique, ni un haut niveau de connaissance et de compétence à s'orienter dans les concepts politiques. Le rapport au politique est fortement tributaire des positions sociales : l'exercice de la citoyenneté requiert des dispositions et des compétences qui suivent les logiques de distinction sociale (Bourdieu, 1979). Ainsi les femmes seront moins intéressées que les hommes, les peu diplômés moins que les titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme universitaire, les employés et les ouvriers moins que les cadres et les jeunes moins que les individus d'âge mûr. Toutes ces variables contribuent à ce que s'exprime face au politique un « cens caché » selon l'expression de Daniel Gaxie (1978). Mais comment jouent ces déterminants classiques pour les immigrés et les deuxièmes générations ? Observe-t-on moins d'intérêt pour la politique française ou locale que chez la population majoritaire ou cet intérêt est partagé ? Conséquemment on pourra alors se poser la question d'un impact ceteris paribus de l'origine sur l'intérêt politique. Est-ce que, contrôlé par le niveau de diplôme, le genre, l'âge et la profession exercée, le fait d'être immigré ou d'origine immigrée induit-il un autre « cens » ?

Figure 1 : Intérêt pour la politique⁵ à différentes échelles selon le lien à la migration (en %)



⁵ L'intérêt pour la politique est évalué à partir des réponses « Beaucoup » et « assez » aux questions libellées ainsi : « Vous intéressez-vous à la politique de la commune où vous vivez ? à la politique nationale en France ? à la politique internationale ? à la politique nationale dans votre pays d'origine ou celui de votre ou vos parents ? »

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008 Champ : Personnes âgées de 18 à 50 ans
Lecture : 30% des immigrés venus adultes se montrent intéressés par la politique de la commune où ils vivent et 48% le sont par la politique française.

il est difficile de conclure que l'origine immigrée per se et globalement génère un détachement plus prononcé. C'est même plutôt l'inverse qui se dessine. Quelle que soit l'échelle envisagée, la population majoritaire exprime un intérêt comparable, voire un peu en-dessous, de celui témoigné par les immigrés et les deuxièmes générations. Il n'y a de fait que peu de variations entre les groupes, même si la population majoritaire suit moins la politique internationale que les autres. A noter que la politique de la commune n'intéresse que 26% des enquêtés : on pense national plutôt que local à en croire nos résultats. On imagine volontiers que la nationalité conditionne l'appétence pour la vie politique française et que les immigrés restés étrangers se montrent plus distants que les autres. Or c'est loin d'être le cas : 44% des étrangers venus adultes en France et 45% de ceux venus enfants se déclarent intéressés par la politique française, à comparer avec les 46% de la population majoritaire. En revanche l'âge à l'arrivée et la naissance en France influencent nettement l'intérêt pour la politique dans le pays d'origine (d'ego ou de ses parents immigrés) qui diminue au fur à mesure que l'expérience de la migration s'éloigne dans le temps.

2) La politique ailleurs contre la politique ici : une théorie des vases communicants qui ne fonctionne pas

L'intérêt pour la politique française est souvent interprété en relation avec la politique au pays d'origine : les théories de l'assimilation placent les deux espaces en opposition et considèrent que l'implication dans la politique du pays d'origine est prépondérante au moment de la migration et s'érode avec la durée de séjour, tandis que croît symétriquement l'intérêt pour la politique du pays d'installation, locale d'abord puis nationale ensuite. L'image d'un transvasement d'un espace à l'autre est fréquemment mobilisée, dans ce domaine comme pour bien d'autres dimensions de la vie sociale des immigrés. Pour les descendants, la théorie pronostiquerait une certaine hétérogénéité entre l'abandon complet de l'intérêt pour le pays d'origine des parents et le maintien d'un attachement plus ou moins superficiel. Les résultats de l'enquête ne soutiennent pas ces théories. Des quatre niveaux géographiques comparés, c'est la politique française qui suscite le plus d'intérêt, devant les questions internationales (tableau 2). La vie politique du pays ou du DOM d'origine n'est donc pas aussi répandue qu'attendue. Cette relation au pays d'origine est par ailleurs très variable selon l'origine : elle peut susciter un intérêt relativement fort, notamment chez les immigrés d'Afrique subsaharienne (41%), de Turquie (42%) ou de l'UE27 (45%), ou s'avérer très faible comme pour les immigrés d'Asie du Sud-Est ou du Portugal (16%).

L'intérêt pour la politique du pays ou du DOM d'origine (d'ego ou de ses parents) baisse systématiquement entre les immigrés et leurs descendants. Cette déperdition sensible manifeste la distance vis-à-vis de la matérialité des relations au pays d'origine qui s'institue à la génération suivante. Si l'on observe bien chez les secondes générations une hausse des niveaux d'intérêt à l'égard de la vie politique française, celle-ci n'est pas proportionnelle à l'abandon de l'implication dans le pays d'origine. Ces espaces fonctionnent de façon solidaire pour les enquêtés : l'intérêt pour la politique française obéit en fait à une propension plus générale des individus à s'intéresser et s'investir dans les affaires du monde qui les entourent, de la commune aux affaires internationales. Plus encore, les immigrés et les deuxièmes générations qui témoignent de l'intérêt pour la politique du pays d'origine sont avant tout des acteurs investis dans la politique française. C'est le sens de

l'indice d'unidimensionnalité qu'on a calculé pour chacune des ascendances⁶. Il a d'abord été calculé pour les trois questions communes à l'ensemble des répondants, avec une hypothèse d'unidimensionnalité largement validée dans les 23 groupes d'ascendance, avec des alphas qui oscillent entre 0.76 et 0.84. Surtout, l'ajout du pays ou du DOM d'origine aurait dû faire baisser fortement les alphas, s'il appartient à une autre dimension ou bien vient s'opposer par exemple à l'un des items déjà présents (comme l'intérêt pour la politique française). Ce n'est clairement pas le cas, ce qui implique bien qu'ici se donne à voir une attitude à s'intéresser à la politique quelque soit l'objet de cet intérêt.

D'ailleurs si on combine les niveaux relatifs d'intérêt pour la politique française et pour la politique du pays d'origine, on retrouve cette forte cohérence entre les deux réponses. Près de 70% des immigrés et 62% des descendants d'immigrés ont une attitude similaire à l'égard de la politique en France et au pays d'origine (intérêt ou désintérêt), 22% des immigrés et 35% des enfants d'immigrés ne sont intéressés que par la vie politique française et ils ne sont respectivement que 8% et 3% à n'avoir d'intérêt que pour la vie politique du pays d'origine. Autrement dit, le repli sur le pays d'origine est un comportement largement minoritaire, qui s'explique essentiellement par l'ancienneté de la résidence et l'acquisition de la nationalité française: 11% des immigrés étrangers à être dans ce cas, contre 4,5% chez les naturalisés (à noter que 16% des étrangers sont plus intéressés par la politique Française que celle de leur pays d'accueil et 30 % parmi les naturalisés). On constate également une relation avec la durée du séjour en France : ce sont les plus récemment arrivés qui s'avèrent le plus souvent plus intéressés par le pays d'origine que le pays d'accueil. 14% sont dans ce cas parmi les immigrés arrivés après 1999 contre 6% pour ceux arrivés entre 1977 et 1986 et 3,5% pour ceux arrivés avant 1977. Mais même dans le cas des immigrés les plus récents la politique française ne laisse pas indifférents : 13% s'y intéressent même plus qu'à celle du pays d'origine et 32% s'intéressent aux deux. En résumé ici c'est donc un effet de cycle d'installation plutôt que d'un supposé défaut d'intégration qui s'exprime ici.

Au final, l'origine immigrée, sur une ou deux générations n'introduit pas de distance significative vis-à-vis de la politique, qu'elle soit locale ou nationale, et certaines origines sont mêmes nettement plus investies que la population majoritaire. Rien ne dit néanmoins que cette distribution n'est pas simplement le reflet des déterminants classiques du « cens caché », à savoir, l'âge, le sexe, la nationalité, le diplôme et la profession. Pour faire la part des choses, nous avons réalisé une série de régressions logistiques sur l'intérêt pour la politique française, dans l'ensemble de la population et séparément pour les immigrés et les descendants d'immigrés. Au-delà des variables du « cens caché », d'autres dimensions ont été prises en compte. D'une part ce qui relève des effets de contexte (type de quartier), d'autre part l'investissement civique évalué par la participation associative et enfin l'expérience de discrimination et de rejets (voir en annexe). Pour les immigrés, en plus de l'ascendance détaillée, nous avons rajouté deux variables de parcours, que sont la date d'arrivée en France et la durée de séjour. Pour les descendants d'immigrés, la mixité du couple parentale est prise en compte⁷.

⁶ Il s'agit ici d'alpha de Cronbach, un indicateur qui mesure la propension de différentes questions à former une échelle unique (donc à mesurer un même phénomène). L'alpha évolue entre 0 et 1, unidimensionnalité parfaite. Généralement on considère que l'hypothèse d'unidimensionnalité est validée à partir d'un alpha de 0.6.

⁷ Seuls les Odds ratios sont présentés ici, mais le détail des résultats des régressions figure sur le Cdom joint à l'ouvrage.

Tableau 2 : Intérêt pour la politique à différentes échelles selon l'origine détaillée (en %)

Immigrés	Politique de la commune	Politique française	Politique internationale	Politique au pays d'origine	indicateur d'unidimensionnalité	
					sur 3 items communs	sur 4 items
Algérie	31	52	47	31	0.82	0.82
Maroc et Tunisie	31	52	45	29	0.83	0.82
Afrique subsaharienne	29	51	51	41	0.82	0.83
Asie du Sud Est	24	40	35	15	0.84	0.82
Turquie	23	36	35	42	0.84	0.83
Portugal	20	34	25	16	0.81	0.82
Espagne et Italie	24	45	42	35	0.80	0.81
Autres UE27	34	58	61	45	0.81	0.83
Autres	28	51	51	47	0.83	0.83
Ensemble des immigrés	29	49	46	36		
Descendants d'immigré(s)						
Algérie	26	53	45	0.78	0.78	0.75
Maroc Tunisie	25	54	49	22	0.77	0.79
Afrique subsaharienne	23	54	54	19	0.79	0.78
Asie du Sud Est	22	56	48	27	0.78	0.82
Turquie	16	42	41	14	0.80	0.77
Portugal	23	42	31	28		
					0.76	0.79
Espagne Italie	28	48	36	11	0.79	0.79
Autres UE27	29	56	48	15	0.79	0.80
Autres	26	59	53	18	0.79	0.79
Ensemble des descendants d'immigrés	26	51	43	27		
Natifs des DOM	23	47	39	18	0.82	0.81
Descendants de natifs des DOM	16	47	43	39	0.78	0.76
Population majoritaire	26	46	36	43	0.80	**
Ensemble de la population métropolitaine	26	47	38	-		

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008

Champ : Personnes âgées de 18 à 50 ans

Lecture : 31% des immigrés d'Algérie sont Beaucoup ou assez intéressés par la politique de la commune où ils vivent, 52% par la politique en France, 47% par la politique internationale et 31% par la politique en Algérie.

Les logiques bien connues des sociologues du politique se retrouvent dans les données de TeO: l'intérêt croît avec l'âge (les plus de 36 ans le sont entre 1.3 et 1.5 fois plus que les 26-30 ans) et avec le diplôme et concerne plus les hommes que les femmes. Enfin, exercer une profession intermédiaire ou supérieure induit une plus grande chance de s'intéresser au politique que les employés.

L'introduction des variables décrivant le quartier de résidence ne produit pas d'effet significatif : ni la concentration d'immigrés, ni le taux de chômage, ni le fait de vivre en Zus ne modifie l'intérêt au politique⁸. Seul le revenu fiscal à l'iris ou à la commune apporte une certaine différenciation, mais uniquement à partir du dernier quartile de revenus, c'est-à-dire que les quartiers où se concentrent les plus hauts revenus (les 25% les plus riches) sont ceux où s'observent un plus grand intérêt pour la politique. Ces résultats contredisent la représentation répandue d'une forte distance à la vie civique dans les « quartiers », distance qui s'exprime le plus souvent par des niveaux élevés d'abstention lors des échéances électorales.

Les dimensions associées à l'expérience des discriminations et de l'ethnisation (déni de la francité et renvoi aux origines) agissent dans des directions opposées. Si l'expérience de la discrimination et le renvoi aux origines sont associés à un renforcement de l'intérêt pour la politique française, ne pas être reconnu comme français conduit à s'en désintéresser. Il est cependant difficile de décider le sens de la causalité entre l'intérêt pour la politique et l'expérience des discriminations. On peut ainsi considérer que le développement d'une conscience politique accroît la sensibilité aux discriminations. L'inverse est cependant tout aussi vrai : avoir fait l'expérience répétée des discriminations construit le rapport au politique. Cette relation est confirmée par le lien entre l'engagement associatif et l'intérêt pour la politique. Là encore, comme nous l'anticipions dans la partie précédente, s'investir dans une association fonctionne de pair avec l'intérêt pour la politique.

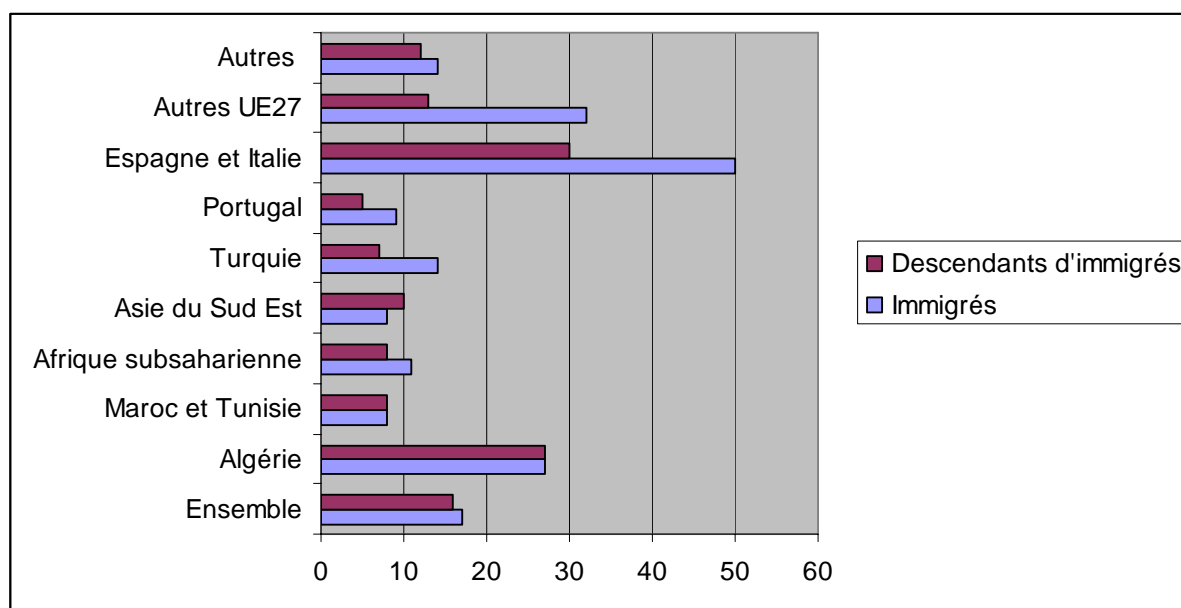
Mais le point important qui se dégage de ces régressions est le caractère extrêmement actif des variables d'origine, et ce dans un sens inattendu. Par rapport à la population majoritaire, les immigrés et les deuxièmes générations font preuve d'un niveau d'intérêt plus élevé pour la politique française, toutes choses égales par ailleurs. Ce qui apparaissait dans les statistiques descriptives est ainsi confirmé : c'est bien d'un investissement politique plus important des minorités qu'il faut parler, plutôt que d'une distance à combler. Le détail par origine renforce le constat d'une relation inversée aux attendus de l'intégration : les seuls groupes à ne pas se distinguer de la population majoritaire sont les originaires des DOM, les immigrés d'Asie du Sud-Est, de Turquie et d'Europe (Espagne, Italie, Portugal et UE27). C'est-à-dire les groupes qui sont considérés dans les débats publics comme les plus « intégrés » au sens des plus invisibles dans la société française, exception faite des immigrés turcs qui font régulièrement l'objet de considérations négatives. En revanche, les deuxièmes générations de ces groupes et les originaires du Maghreb et d'Afrique subsaharienne ont nettement plus de chances de s'intéresser à la politique française toutes choses égales par ailleurs (entre 1.5 et 1.8 fois plus). Ce surinvestissement politique se retrouve parmi les deuxièmes générations des mêmes origines, ainsi que des immigrés européens et turcs. Les régressions effectuées sur les seuls immigrés ou descendants d'immigrés (non présentées ici) confirment le profil des origines les plus « politisées ». Elles montrent par ailleurs un affaiblissement certain du rôle joué par les variables socio-démographiques. L'âge n'est actif que pour les descendants d'immigrés, seuls les diplômés du supérieur ou l'absence de diplôme gardent une certaine significativité et les cadres sont les seuls à se

⁸ Les statistiques descriptives indiquent même un intérêt légèrement plus important pour la politique française et la politique de la commune chez les habitants des quartiers à forte concentration d'immigrés. Les résultats non significatifs ne sont pas présentés dans le tableau.

différencier parmi les positions sociales. Là encore, la participation associative et l'expérience des discriminations augmentent l'intérêt pour la politique des immigrés et des deuxièmes générations.

Ces profils se retrouvent-ils en inversé dans l'intérêt pour la politique du pays d'origine d'ego ou de ses parents ? Ici, la « fonction âge » apparaît déterminante : être venu adulte en France pour les immigrés, ou avoir plus de 35 ans pour les descendants renforce l'intérêt. On retrouve le rôle des prédicteurs de l'intérêt pour la politique en général : diplôme élevé, profession supérieure et participation associative. L'expérience du rejet et des discriminations joue un rôle significatif pour les immigrés, un peu moins pour les descendants. Là encore, les variables de quartier ne sont absolument pas significative (et elles ne sont pas reportées dans le tableau). Mais ce sont les origines qui s'avèrent fortement actives dans le rapport à la politique du pays d'origine. Une partition apparaît entre les originaires (immigrés et descendants d'immigrés) d'Asie du Sud-Est, du Portugal, du Maroc et de Tunisie qui adoptent une relative distance et les autres groupes, plus investis. Cette partition est reproduite dans la participation aux élections du pays d'origine (figure 2). Relativement modérée, le vote dans le pays d'origine se situe à un niveau proche pour les immigrés et les descendants d'immigrés (17%). Fait notable, les descendants de couple mixte participent un peu plus que les descendants de deux parents immigrés. Cela s'explique par la singularité des originaires d'Algérie et d'Espagne et d'Italie, de loin les plus impliqués dans la vie politique du pays d'origine, avec les originaires d'UE27. Parmi les originaires du Maghreb, le contraste entre les Algériens et les Marocains et Tunisiens souligne des différences de structures politiques entre les pays et des rapports de la diaspora avec le pays d'origine⁹.

Figure 2 : Participation aux élections dans le pays d'origine selon le pays d'origine



Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008

Champ : Immigrés ou descendants d'immigrés âgés de 18 à 50 ans, détenant ou ayant déteu une nationalité étrangère

Lecture : 16% des immigrés ayant une nationalité étrangère ont voté dans leur pays d'origine depuis qu'ils vivent en France et 17% des descendants d'immigrés ayant une nationalité étrangère ont voté au moins une fois dans le pays d'origine de leur parent.

⁹ Voir le chapitre transnationalisme dans cet ouvrage.

Tableau 3 : Odds ratio sur la probabilité de s'intéresser à la politique française, estimés par régressions logistiques

	Intérêt pour la politique française	Intérêt pour la politique du pays d'origine	
	Population totale	Immigrés	Descendants d'immigrés
Immigrés venus adultes	1,185***		
Immigrés venus enfants	1,377***		
Descendants parents immigrés	1,225***		
Descendants couple mixte	1,286***		
Algérie		1,407*	1,482**
Maroc ou Tunisie		ns	ns
Afrique sahélienne		1,803**	2,008***
Afrique centrale et Guinée		1,751***	2,450***
Asie du Sud-Est		ns	ns
Turquie		3,004***	2,690***
Espagne ou Italie		2,390***	1,827***
Autres pays UE27		1,769***	2,803***
Reste du monde		2,102***	2,461***
Femme	0,715 ***	0,819**	ns
Sans diplôme	0,744***	0,695***	0,725**
CEP, Bepc	ns	ns	ns
Bac	1,673***	1,282*	ns
Diplôme supérieur au bac	2,352***	1,735***	1,550***
18-25 ans	0,817***	ns	ns
36 ans et +	1,337***	ns	1,373***
Artisans, com, chefs d'ent	ns	ns	ns
Cadres	1,714***	1,371*	1,396**
Professions intermédiaires	1,191***	ns	ns
Ouvriers	0,744***	ns	ns
Inactifs	ns	ns	ns
Activité associative	1,428***	1,213**	1,244***
Pas vu comme Français	0,859***	1,254***	1,246**
Renvoi aux origines	1,173***	1,131*	1,484***
Expérience des discriminations	1,430***	1,200**	ns
Durée de séjour 6 à 10 ans		ns	
Durée de séjour 11-15 ans		ns	
Durée de séjour + 15 ans		0,799*	
Age à l'arrivée 11-15 ans		1,296*	
Age à l'arrivée 16 ans et +		1,815***	
Mixité des parents			0,836*
Pseudo R2		0,1073	0,1176
			0,0776

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008

Champ : personnes âgées de 18 à 50 ans.

Variables de contrôle non présentées : nationalité (en 4 postes : français de naissance, par acquisition, bi-national, étranger), situation familiale, religion, importance de la religion, caractéristiques du quartier.

3) Inscription et participation électorales

L'intérêt pour la politique française se traduit-il en actes ? Plusieurs travaux notaient soit un défaut d'inscription sur les listes électorales des immigrés et de leurs descendants (Jean-Luc Richard 1998, 2004, Brouard, Tiberj, 2005) soit une moindre participation électorale (Rahsaan Maxwell, 2009). Ainsi, à partir de l'échantillon démographique permanent parmi les 19-25 ans en 1995, Jean-Luc Richard ne relevait que 56% d'inscrits sur les listes électorales parmi les descendants d'immigrés portugais et maghrébins et environ 72% chez les descendants d'origine italienne ou espagnole. Cette sous-inscription sur les listes électorales se retrouvait y compris dans des enquêtes par sondage, ainsi l'enquête RAPFI recensait 23% de non inscrits parmi les Français d'origine maghrébine, africaine et turque (30% parmi les 18-24 ans) contre 7% dans l'échantillon représentatif de la population française générale. Ce taux était d'autant plus remarquable que les premiers, comme les répondants de TEO, se disaient plus souvent intéressés par la politique que les seconds. Utilisant lui aussi l'échantillon démographique permanent couplé à l'enquête électorale de 2004, Rahsaan Maxwell relève une participation plus faible des originaires du Maghreb et des Antilles (migrants et descendants confondus) aux élections européennes et régionales (traditionnellement moins suivies que les autres scrutins il est vrai) : de 15 à 20 points de moins que les « natifs métropolitains » selon les groupes et les élections. Mais sa principale conclusion est que l'origine perd sa signification quand sont introduites des variables de contexte, ici la taille d'unité urbaine et l'appartenance du quartier à une ZUS. La moindre participation électorale des Maghrébins et des Antillais s'expliquerait donc essentiellement par leur localisation dans des secteurs urbains denses, et notamment dans les ZUS où ils sont ségrégués. C'est en référence à ces résultats que nous analysons l'inscription et la participation aux élections telle qu'enregistrée dans l'enquête¹⁰.

Le tableau 4 ne porte que sur les répondants de nationalité française, et pour la participation au vote, que sur les inscrits¹¹. Globalement, les niveaux d'inscription varient d'une dizaine de points selon les origines¹², les immigrés se montrant moins inscrits que les descendants d'immigrés, eux-mêmes étant légèrement en-deça des 90% d'inscription de la population majoritaire¹³. Les écarts d'inscription selon le sexe suivent des variations relativement hétérogènes. Relativement modérés en général, ces écarts sont à l'avantage des femmes pour les immigrés et descendants d'Algérie, du Portugal et les descendants d'immigrés d'Asie du Sud-Est et d'originaires des DOM, alors que ce sont les hommes qui sont les plus inscrits pour les immigrés de Turquie, d'Espagne et d'Italie. La participation au vote lors des dernières échéances électorales ne change pas le constat. Si la population majoritaire a plus voté que les immigrés et les descendants d'immigrés, les différences de participation sont extrêmement réduites. On ne retrouve pas les variations présentées dans les travaux cités précédemment. La présidentielle de 2007 a fortement mobilisé les électeurs quelles que soient leurs origines : seuls les immigrés d'Algérie et d'Asie du Sud Est, et les descendantes d'immigrés de Turquie, d'Asie du Sud est et d'Afrique subsaharienne déclarent une participation inférieure de 10

¹⁰ Nos données diffèrent sur deux plans avec celles utilisées avec l'EDP : elles reposent sur une auto-déclaration de la participation au vote et elles concernent les élections municipales de 2008 et les élections présidentielles de 2007, ce dernier scrutin se singularisant par l'un des taux de participation les plus élevés de ces 50 dernières années.

¹¹ Les citoyens ressortissants d'un pays membres de l'UE27 ne sont par ailleurs que 27% à être inscrits sur les listes électorales pour pouvoir voter aux élections locales (voir Simon et Tiberj, 2010).

¹² Avec un V de Cramer qui n'atteint que 0.11

¹³ Ce résultat est comparable aux données habituelles (CAS, 2007). TeO est donc bien calé sur les autres enquêtes sur la question.

points environ par rapport à la population majoritaire. La participation est plus faible aux élections municipales et les écarts plus conséquents. On enregistre même des niveaux de participation plus élevés dans certains groupes d'immigrés par rapport à la population majoritaire, comme si le scrutin municipal mobilisait comparativement plus les immigrés naturalisés que les présidentielles. En revanche, les descendants d'immigrés se montrent beaucoup moins sensibles à ce niveau de représentation politique. Les baisses de participation sont particulièrement accusées dans leur cas, et ce pour les deux sexes. Les originaires des DOM se placent également en retrait de la politique municipale.

Tableau 4 : Taux d'inscription et de participation aux différents scrutins selon le sexe et l'origine, en %

	Taux d'inscription		Vote aux municipales		Vote aux présidentielles 1er tour	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Immigrés						
Algérie	75	80	72	81	78	88
Maroc et Tunisie	78	81	89	77	91	83
Afrique subsaharienne	87	87	87	72	89	83
Asie du Sud Est	80	80	63	82	74	92
Turquie	75	67	80	76	85	84
Portugal	82	86	84	88	85	89
Espagne et Italie	89	79	84	92	83	94
Autres UE27	85	92	82	82	83	81
Autres	76	82	73	79	79	81
Ensemble des immigrés	79	82	79	80	84	85
Descendants d'immigré(s)						
Algérie	79	88	74	75	81	84
Maroc Tunisie	83	84	73	71	86	85
Afrique subsaharienne	81	83	72	64	86	76
Asie du Sud Est	82	90	65	64	82	79
Turquie	80	75	68	56	76	70
Portugal	81	83	69	75	81	87
Espagne Italie	88	92	82	81	89	90
Autres UE27	93	92	76	80	85	90
Autres	84	84	71	73	86	83
Ensemble des descendants d'immigrés	84	88	75	75	85	86
Natifs des DOM	84	84	65	72	76	85
Descendants de natifs des DOM	84	91	63	67	85	85
Population majoritaire	90	89	79	83	88	91
Ensemble de la population métropolitaine	89	89	78	82	87	90

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008
Champ : personnes âgées de 18 à 50 ans.

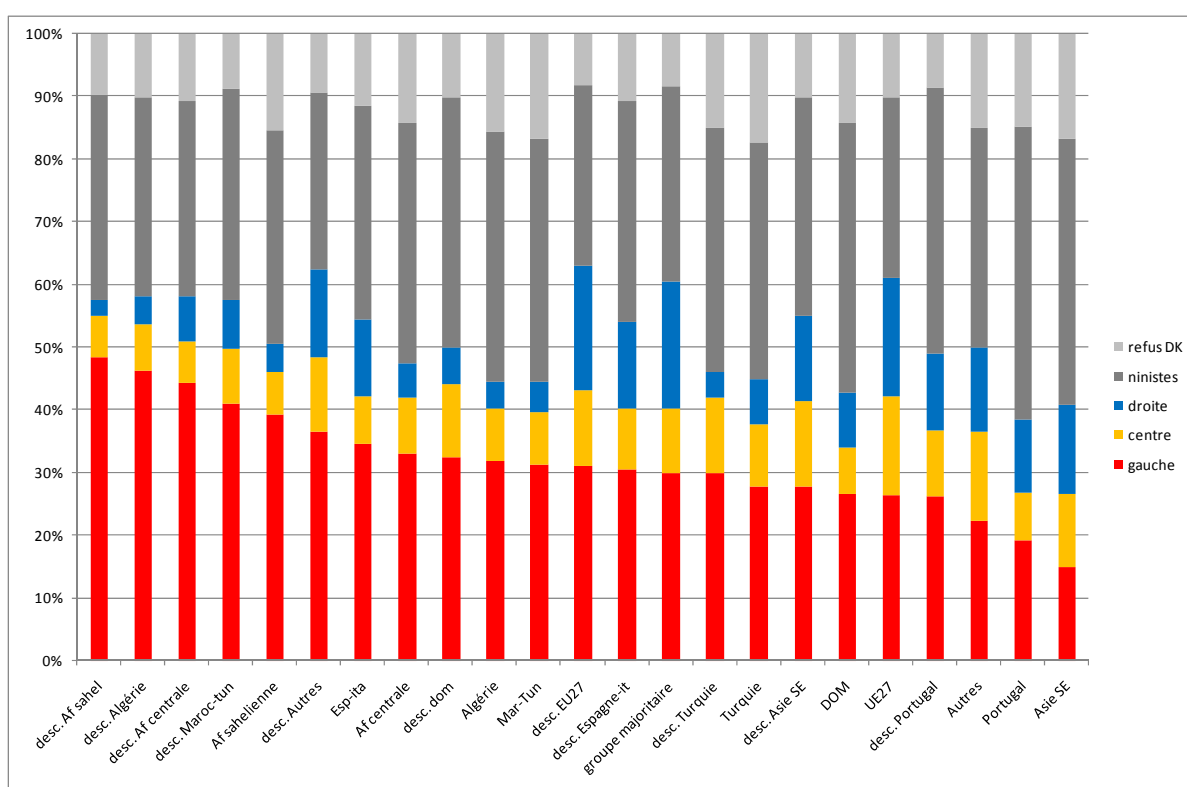
Sur les trois dimensions étudiées ici –inscription et vote à deux élections- on ne dégage pas de structure commune aux écarts enregistrés par sexe et origine. Même lorsqu'elles ne sont pas négligeables, les variations par origine ne font pas apparaître une logique de retrait dans la participation qui viendrait contredire l'affirmation de l'intérêt pour la politique. Si l'on cherche une distance à l'égard du politique, c'est avec les descendants d'immigrés et le vote aux municipales que l'on trouve des éléments de discussion. Mais il nous faut alors vérifier si l'origine peut rendre compte de la participation, par rapport aux autres déterminants habituels de la sphère socio-démographique et des capitaux culturels, et en tenant compte des éventuels « effets quartiers ». Toutes choses égales par ailleurs (tableau 5), le vote aux municipales est sensible au sexe (les femmes votent plus que les hommes), à l'âge (les plus de 30 ans), à l'activité (les actifs occupés plus que les chômeurs ou les étudiants) et aux diplômes (les détenteurs d'un bac et plus). L'origine n'est pas un bon prédicteur de la participation, à l'exception des originaires d'Asie du Sud-Est, du Portugal et des DOM qui se montrent effectivement moins mobilisés aux élections que les autres groupes d'origine. Contrastant avec les résultats obtenus sur la base de l'EDP, il n'y a en revanche aucune influence significative des caractéristiques du quartier de résidence. L'abstention n'est pas plus élevée dans les quartiers à concentrations fortes d'immigrés ou dans les quartiers des ménages à faibles revenus. Est-ce dû à l'auto-déclaration de la participation électorale, surestimée par rapport à ce qu'elle a été dans les bureaux de vote ? Il faudrait coupler les données TeO au fichier électoral pour pouvoir trancher. En revanche, l'inscription elle-même est moins fréquente en ZUS et dans les quartiers à forte concentration d'immigré. Enfin, la participation politique des immigrés augmente avec la durée de résidence en France, mais sa significativité est relativement limitée. C'est en définitive encore une fois la participation associative qui s'avère la plus active dans la mobilisation électorale : être membre d'une association accroît la probabilité de voter de 40%. A l'opposé, les expériences de rejet contribuent à un retrait de l'acte politique. Si la discrimination n'affecte significativement ni l'inscription ni le vote, le fait de ne pas être considéré comme Français (alors que les analyses ne sont conduites qu'auprès des personnes de nationalité française) réduit très sensiblement ces deux indicateurs de participation. On trouve là une vérification très parlante de l'effet supérieur produit par l'environnement stigmatisant dans la société française par rapport aux déterminations d'origine stricto sensu.

Deuxième partie : le positionnement politique

1) Prendre position

Nous avons enregistré le positionnement politique dans l'enquête TeO par une question standard formulée ainsi « Vous vous diriez : très à gauche, plutôt à gauche, au centre, plutôt à droite, tr-s à droite, ni à gauche ni à droite, refus et ne sait pas ». Les réponses très et plutôt ont été regroupées pour l'analyse dans les catégories de « gauche » et « droite », tandis que les personnes ne se plaçant pas sur l'échiquier gauche-droite ont été qualifiées de « ninistes ». Les résultats du positionnement politique par origine détaillée sont présentés dans la figure 3 et ont été ordonnés de telle sorte que soit évident le barycentre politique de chacun des groupes¹⁴. A la gauche du graphique on trouvera les groupes les plus à gauche politiquement et à droite les moins à gauche politiquement. Seul un groupe se caractérise par une proportion d'individus se plaçant à droite similaire à celle de ceux qui se placent à gauche : les immigrés originaires de l'Asie du Sud Est (15% de placement à gauche et 14% à droite). Même dans la population majoritaire, la droite est devancée par la gauche (respectivement 20% contre 30%).

Figure 3 : Positionnement politique sur une échelle gauche-droite selon l'origine détaillée



Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008

Champ : Personnes âgées de 18 à 50 ans

Lecture : 48% des descendants d'immigré(s) d'Afrique sahélienne se placent à gauche dans leur positionnement politique, 7% au centre, 2% à droite, 32% ne choisissent pas d'alignement politique et 10% refusent de répondre ou ne savent pas.

¹⁴ Ici le ratio entre positionnement à gauche sur positionnement à droite.

Un résultat particulièrement marquant est la faiblesse de la droite parmi les groupes d'ascendance extra-européenne et parmi les originaires des Dom et leurs descendants : dans aucun de ces groupes la droite n'atteint la barre des 10% de réponses, et elle ne dépasse pas 5% parmi les descendants originaires d'Afrique sahélienne, d'Algérie et de Turquie et parmi les immigrés d'Afrique sahélienne, d'Algérie du Maroc ou de Tunisie. En revanche, les groupes d'ascendance européenne ou asiatique semblent se rapprocher des positionnements politiques du groupe majoritaire.

Notre classement barycentrique laisse également émerger plusieurs phénomènes qu'il faudra contrôler par la suite. On ne constate pas de distinction tranchée entre les immigrés et les descendants d'immigrés alors qu'on pouvait faire l'hypothèse d'une convergence des descendants vers les Français sans ascendance étrangère. De fait, c'est le contraire qui apparaît pour de nombreux groupes. Prenons par exemple le cas des immigrés et des descendants turcs : 27% des immigrés se placent à gauche quand 7% préfèrent la droite, parmi les descendants les proportions respectives sont de 30% et 4%. C'est encore plus marquant pour les groupes originaires de l'Algérie ou de l'Afrique sahélienne : 39% des immigrés d'Afrique sahélienne se placent à gauche, ils sont 48,5% parmi les descendants ; 32% des immigrés d'origine algérienne se placent à gauche, ils sont 46% parmi les descendants d'immigrés algérien. Si on regarde uniquement le niveau relatif de placement à gauche entre générations, on ne compte en fait qu'un seul groupe pour lequel ce placement diminue : les immigrés et les descendants d'immigrés d'origine espagnole et italienne (de 34,5% à 30%). En revanche même parmi les courants les plus alignés sur la droite comme c'est le cas de l'Asie du Sud-est, la gauche progresse (de 13 points pour ce groupe, passant de 15% à 28%).

Face à ces résultats plusieurs questions se posent. D'abord comment expliquer cette forte proportion d'individus qui refusent de se placer sur l'échiquier politique ? Ensuite vient se poser la question de la source de ce placement à gauche, très fort dans certains cas notamment parmi les immigrés et les descendants d'origine extra-européenne. Est-il dû à la religion et notamment à la religion musulmane comme le suppose Claude Dargent (2003) ? Est-il dû à des caractéristiques sociales autres que l'origine comme notamment la classe, le lieu d'habitation ou les revenus ? Est-ce l'hypothèse de convergence de Dahl qui se vérifie, ou bien au contraire l'émergence d'une ligne de couleur hexagonale ?

TeO n'est pas une enquête politique stricto sensu. On ne dispose pas, par exemple, de questions de valeurs et d'attitudes dont on sait qu'elles s'avèrent beaucoup plus prédictives des alignements politiques. Néanmoins, on dispose de la plupart des variables dites « lourdes » permettant de tester les modèles sociaux de l'alignement politique. Même si la profession n'est plus aussi structurante politiquement qu'elle l'était dans les années 70 (Michelat et Simon, 1978, Gougou, 2007) elle continue à avoir un impact notamment sur certains groupes professionnels restent fortement marqués à droite. La religion est vraisemblablement une variable qui pèse dans les alignements politiques des répondants (Dargent, 2004). Enfin reste la question de « l'effet patrimoine » (Capdevielle, Dupoirier, 1980, Le Hay, Sineau, 2010) : le fait de disposer d'un patrimoine, et notamment le fait d'être propriétaire de son domicile, est généralement un facteur poussant vers la droite. Toutes ces variables sont disponibles dans TeO, auquel on peut donc rajouter les variables mesurant les logiques de politisation ainsi que les variables de quartiers auxquelles on confrontera donc les variables d'origine et de cycle migratoire. Cette enquête permettra donc de statuer sur l'impact de l'origine, mais aussi, par extension, de la couleur de peau et donc d'identifier les déterminants des alignements politiques de la France de la diversité.

Ne pas prendre position : une logique d'intégration ou de compétence politique ?

La part des sans-réponses et des ninistes (ni de gauche ni de droite) constituent selon les groupes entre 37% et 61% des réponses. Ces résultats peuvent paraître particulièrement élevés. Ils pourraient signifier refus de répondre face à des enquêteurs vus comme des représentants de l'Etat. Ce n'est pas le cas, quand on compare avec d'autres enquêtes contemporaines à TeO. La question de placement ici utilisée a été construite par le CEVIPOF. Dans le baromètre de la confiance politique mené par le même laboratoire en novembre 2009 on compte respectivement 38% de ninistes et 3% de sans-réponses à mettre en comparaison avec les 31% et 8,5% qu'on trouve chez les répondants du groupe majoritaire de TeO. Autrement dit, TeO, comme cette enquête, ne font que mesurer les alignements politiques de période non-électorale. Quelles sont les logiques derrière ce non-placement ? Doit-on y voir l'incidence du cens caché comme précédemment ou peut-on mettre en exergue des logiques propres au parcours migratoire ?

Nous avons procédé à une analyse de régression logistique avec comme variables indépendantes l'intérêt pour la politique, le diplôme, le sexe, l'âge –des variables classiques de l'analyse sociopolitique- ainsi que les origines détaillées, la date d'arrivée en France pour les immigrés et la nationalité des individus complétée par une analyse des BIC¹⁵. On peut conclure que les caractéristiques dues à l'origine et au parcours migratoire n'ont qu'une influence marginale sur le phénomène. La variable qui contribue le plus au placement à gauche, au centre et à droite contre le non-placement est l'intérêt pour la politique : les pas du tout intéressés ayant 6 fois moins de chances de se placer sur l'échelle gauche / droite que les très intéressés, les peu intéressés 2.5 fois moins de chances. Le diplôme a également une certaine incidence (les sans diplômes ou diplômés du primaire ayant 1.8 fois moins de chances de se placer sur l'échelle que les diplômés du supérieur) tout comme le sexe.

Ici la logique des réponses s'inscrit essentiellement dans le cadre des inégalités sociopolitiques classiques. Ne pas disposer de la nationalité française accroît de 1.2 fois les chances de ne pas se placer et la date d'arrivée ne joue que pour ceux entrés sur le territoire après 1999 et accroît de 1.3 fois les chances de ne pas se placer toutes choses égales par ailleurs. Deux origines semblent cependant moins se placer indépendamment de leurs caractéristiques sociopolitiques et de parcours, les ultramarins et les immigrés originaires d'Afrique centrale (1.8 fois plus de chances que la population majoritaire).

¹⁵ Les résultats sont disponibles en annexe.

Tableau 5 : Probabilité de s'inscrire sur les listes électorales et le vote aux municipales (régression logistique, Odds Ratio)

	Inscription listes électorales	Vote aux municipales
Dom	ns	0,612 ***
Descendants Dom	ns	0,621 ***
Algérie	0,646 **	ns
Maroc ou Tunisie	0,724 *	ns
Afrique sahélienne	ns	ns
Afrique centrale	ns	ns
Asie du Sud-Est	0,617 ***	0,719 *
Portugal	ns	ns
Turquie	0,582 **	ns
Espagne ou Italie	ns	ns
Autres pays UE27	0,537 *	ns
Reste du monde	0,482 ***	0,699 *
Descendants Algérie	ns	ns
Descendants Maroc et Tunisie	ns	ns
Descendants Afrique sahélienne	ns	ns
Descendants Afrique centrale	ns	ns
Descendants Asie du Sud-Est	ns	0,756 *
Descendants Turquie	ns	0,679 **
Descendants Portugal	0,698 **	0,814 *
Descendants Espagne ou Italie	ns	ns
Descendants Autres pays UE27	1,411 *	ns
Descendants Reste du monde	ns	ns
Concentration immigré moyenne	ns	ns
Concentration immigré forte	0,813 *	ns
Quartier chômage moyen	ns	ns
Quartier chômage fort	ns	ns
Zus	0,853 *	ns
Activité associative	1,444 ***	1,426 ***
Pas vu comme Français	0,773 ***	0,881 **
Renvoi aux origines	ns	0,829 ***
Expérience des discriminations	ns	ns
Durée de séjour 6 à 10 ans	ns	ns
Durée de séjour 11-15 ans	ns	ns
Durée de séjour 16 ans et +	2,717 **	2,445 **
Age à l'arrivée 11-15 ans	ns	ns
Age à l'arrivée 16 ans et +	ns	ns
Mixité des parents	ns	ns
Pseudo R2	0.0819	0.0717

note: *** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008

Champ : personnes de nationalité française âgées de 18 à 50 ans, inscrites sur les listes électorales pour le vote.

Variables de contrôle non présentées : sexe, âge, diplôme, activité, CS, situation familiale, religion, importance de la religion. L'âge à l'arrivée et la durée de séjour ont été pris en compte dans un modèle séparé sur les seuls immigrés, et la variable mixité des parents sur les seuls descendants d'immigrés.

2) La France plurielle à gauche, mais pourquoi ?

Les développements qui suivent porte sur plusieurs régressions multinomiales sur l'ensemble des placements (gauche, centre, droite). Pour simplifier l'analyse nous ne nous focaliserons cependant que sur le cas de la gauche contre la droite, au sens statistique s'entend. Dans un premier temps le modèle inclura la religion dans l'analyse afin de statuer sur son poids explicatif, par la suite elle n'y figurera plus¹⁶.

On constate parmi les répondants TeO des similitudes avec les logiques sociales traditionnelles des alignements politiques. Il en va ainsi de l'impact de la propriété du logement qui décroît la probabilité de se situer à gauche plutôt qu'à droite (1,4 fois moins de chances). De même la profession continue de peser sur l'alignement politique, avec un groupe qui se distingue très fortement des employés : celui des agriculteurs et des indépendants (3 fois moins de chances de se situer à gauche). Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont également significativement moins à gauche (1,4 fois moins de chance que les employés) en revanche les ouvriers auraient 1,3 fois plus de chances d'être à gauche que les employés. Les professions intermédiaires et les inactifs ne se distinguent pas significativement des employés. A noter qu'un effet quartier se fait jour puisque les habitants des Zones Urbaines sensibles ont 1.5 fois plus de chances de se situer à gauche indépendamment de leurs autres caractéristiques sociales, alors que la proportion d'étrangers dans l'iris n'a pas d'incidence dans un sens ou l'autre.

Quant à l'effet de la religion, on retrouve une partie du schéma classique à savoir que les catholiques ont significativement moins de chances de se situer à gauche plutôt qu'à droite en comparaison avec les « sans religion » (près de 3 fois moins). En revanche, l'hypothèse de dénominations religieuses penchant vers la gauche du simple fait qu'elles seraient minoritaires n'est pas validée par le modèle. A l'exception de l'islam (2 fois plus de chances d'être à gauche que les « sans religion ») sur laquelle nous reviendrons plus avant, toutes ont plus de chances d'être à droite, y compris les bouddhistes. D'ailleurs l'ensemble des dénominations chrétiennes (notamment les protestants et les orthodoxes) ne se distinguent pas significativement des catholiques dès lors qu'on prend en compte les intervalles de confiance des différents rapports de chances.

L'origine détaillée pèse bien sur le placement gauche / droite, malgré la présence d'une variable qui lui est très corrélée, la religion. Autrement dit même en contrôlant par toutes les autres variables incluses dans le modèle, être d'une certaine origine a bien un impact sur le fait d'être à gauche plutôt qu'à droite. Ce que nous constatons précédemment au niveau descriptif n'est donc pas un effet de composition des différents groupes. L'origine a donc un poids en soit et il n'est pas réductible aux logiques sociales classiques du placement politique. Ici ce sont notamment les immigrés et les descendants d'origine de l'ensemble de l'Afrique ainsi que les originaires des DOM et leurs descendants qui se distinguent significativement par leur tropisme à gauche. Une exception se fait jour cependant les immigrés originaires de l'Asie du Sud Est qui se caractérisent par une probabilité très faible de se situer à gauche (deux fois moins forte).

Une question de religion ?

¹⁶ Les différentes analyses sont disponibles en annexe.

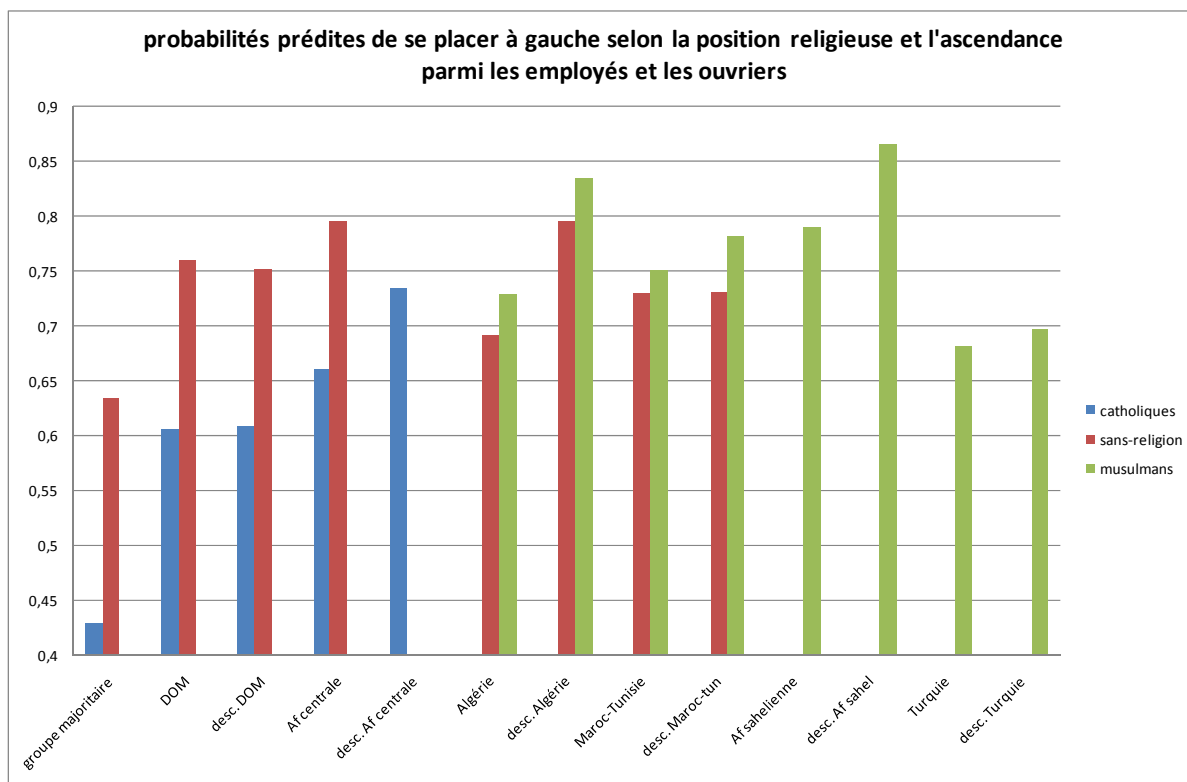
Religion et origine¹⁷ sont donc très corrélées particulièrement dans le cas des courants migratoires dont l'islam est la première religion (Maghreb, Afrique sahélienne, Turquie). Une question se pose donc : le tropisme à gauche est-il affaire de religion notamment de l'une d'elle : l'islam, per se ou parce qu'elle est particulièrement stigmatisée depuis 2001 ? La question ne se pose pas ou moins pour les immigrations à forte proportion chrétienne, comme c'est le cas des immigrés originaires de l'Afrique Centrale (48% de catholiques et 19% de protestants parmi les immigrés) ou encore des originaires des Dom (62% de catholiques et 6% de protestants). Une manière de trancher le débat est de reprendre les résultats du modèle, en neutralisant notamment l'effet de la profession. Nous avons donc cette fois calculé les probabilités de se placer à gauche plutôt qu'au centre ou à droite selon l'origine et la position religieuse parmi les employés et les ouvriers réunis. N'ont été conservés dans l'analyse que les configurations qui rassemblaient au minimum 50 individus parmi les origines qui se démarquent par un penchant fort et significatif à gauche.

La probabilité moyenne d'un ouvrier ou d'un employé catholique de la population majoritaire est, de loin, le cas le plus défavorable à la gauche¹⁸ (42%), alors que les athées de même profession et de même origine ont une probabilité moyenne de s'y situer de 64%. On retrouve ici l'impact classique de la variable religieuse en France. Dans les groupes où l'on ne compte que des musulmans en nombre suffisant (les immigrés et les descendants d'origine sahélienne et turque), ceux-ci s'avèrent systématiquement plus à gauche y compris par rapport aux athées de la population majoritaire (entre 68% et 86% de chances de se placer à gauche). Pour ces groupes on peut donc considérer que l'explication par la religion minoritaire tient et se place en alternative à la lecture par l'impact de l'origine.

Figure 4 : Probabilités prédites de se placer à gauche selon la religion et l'origine, ouvriers et employés

¹⁷ D'ailleurs, d'un point de vue statistique même le BIC ne permet pas de trancher, l'impact de l'origine et de la religion sur la part d'explication dépendant de son ordre d'introduction dans le modèle.

¹⁸ Rappelons qu'ici la probabilité de se placer à gauche est calculée sur une alternative gauche / centre / droite.



Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008
 Champ : ouvriers et employés âgés de 18 à 50 ans

Cependant, la capacité explicative de l'islam s'arrête ici. Parmi les immigrés et descendants d'immigrés originaires du Maghreb, on retrouve les musulmans au plus haut de la propension à se situer à gauche. Mais l'écart avec les athées de même origine est très faible (entre 3 et 5%). Surtout si le placement à gauche était seulement une affaire de religion et non d'origine, alors les athées d'origine algérienne, tunisienne ou marocaine ne devraient pas se distinguer de leurs homologues de la population majoritaire, or les écarts dépassent les 10% dans trois cas sur quatre et culminent à 16% pour les descendants d'origine algérienne.

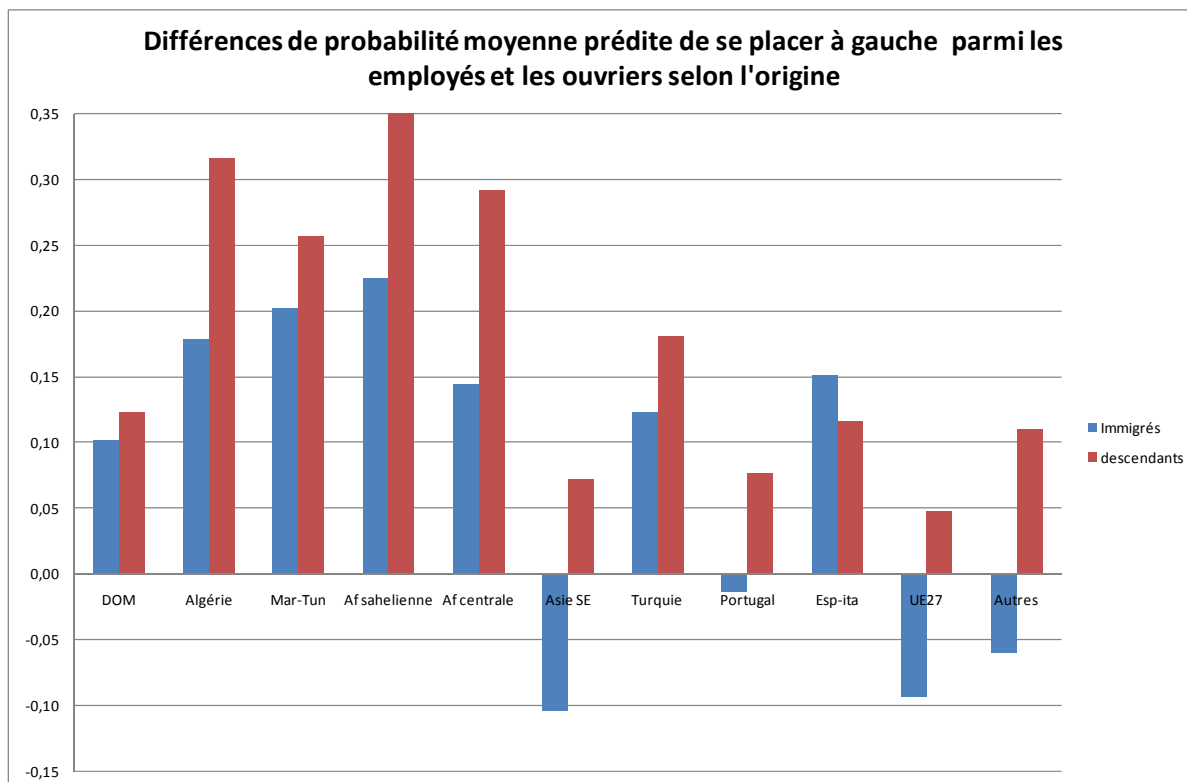
Enfin reste le cas des originaires des Dom et d'Afrique centrale, dont le profil religieux est similaire à celui de la population majoritaire. Les originaires des Dom et leurs descendants catholiques ont une probabilité de se situer à gauche proche mais légèrement inférieure aux athées de la population majoritaire, quand pour les immigrés d'Afrique centrale celle-ci est légèrement supérieure et pour les descendants d'immigrés d'Afrique centrale catholiques elle est supérieure de plus de 10 points. Enfin, les athées de ces groupes d'origine ont une probabilité de se situer à gauche systématiquement de 10 points à celle des athées du groupe majoritaire. En résumé dans ces groupes, on retrouve un effet similaire de la position religieuse mais le niveau de placement à gauche est beaucoup plus fort que dans la population majoritaire, quelle que soit la position religieuse.

La lecture par la religion ne permet donc pas de rendre compte de l'ensemble des cas présentés ici, à la différence de l'explication par l'origine qui permet de les appréhender tous. L'origine est donc bien une variable explicative des alignements politiques au même titre que les variables plus classiques mobilisées en science politique. Surtout comme on l'a vu, seules certaines origines pèsent durablement sur les alignements politiques, notamment les origines extra-européennes et originaires des Dom. Peut-on considérer cependant que se dessine un processus de convergence avec la population majoritaire ?

Le rejet de l'hypothèse de convergence globale de Dahl

Rappelons les attendus du modèle de l'incorporation politique de Robert Dahl : les immigrants et leurs descendants convergent vers la population majoritaire et ses logiques classiques de prendre partie en politique. Pour vérifier cette hypothèse on a comparé les différences de probabilité moyennes prédites de placement à gauche entre le groupe majoritaire et chacun des groupes d'ascendance, et ce dans un groupe socioprofessionnel donné. Pour des raisons de fiabilité statistique (donc d'effectifs) cette comparaison a été effectuée sur les ouvriers et les employés.

Figure 5 : Probabilités prédites de se placer à gauche selon l'origine, ouvriers et employés



Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008

Champ : ouvriers et employés âgés de 18 à 50 ans

Les résultats s'avèrent particulièrement robustes. Le même phénomène est à l'œuvre parmi les originaires des Dom, d'Algérie, du Maroc et Tunisie, d'Afrique Sahélienne et centrale ou de Turquie : les immigrés se montrent plus souvent positionnés à gauche que la population majoritaire mais ce tropisme s'accroît parmi les descendants de ces mêmes origines. Cette accentuation peut s'avérer particulièrement forte notamment dans les cas des descendants originaires du Sahel ou d'Algérie. Autrement dit pour tous ces groupes les attendus de Robert Dahl ne sont pas vérifiés.

Dans les cas restants on peut conclure à une convergence avec la population majoritaire –si on raisonne en valeur absolue des écarts. Ainsi les immigrés espagnols s'avèrent plus à gauche et plus divergents de la population majoritaire que les descendants d'immigrés espagnols. Les immigrés asiatiques se démarquaient de plus de 10 points de pourcentage par leur plus grande probabilité d'être à droite, les descendants s'avèrent plus proches désormais de la population majoritaire.

Deux cas de figures se distinguent. D'une part on compte les origines visibles et extra-européennes, dans lesquels il faut inclure les originaires des Dom et leurs descendants et qui se démarquent par un placement fort à gauche. D'autre part on retrouve les immigrations d'origine européenne dont on peut dire qu'une fois la barrière de la langue et des accents gommée elles sont appelées à « se fondre dans la masse », ce qui semblent être le cas de leurs placements politiques. Le modèle de Dahl semble ne fonctionner que pour ce dernier groupe. Le cas des immigrés et des descendants d'Asie constitue cependant une exception, mais on peut aussi se demander dans quelle mesure les préjugés auxquels ils sont confrontés ne sont pas d'une autre nature que ceux pouvant toucher les personnes d'origine

maghrébine ou africaine. Surtout, ces immigrés se caractérisent par un trauma historique associé à la fuite des régimes communistes du Sud-est asiatique.

La politisation des discriminations ?

L'origine a donc son mot à dire en politique, reste cependant à théoriser cet effet. L'hypothèse de la visibilité est la dernière que propose la littérature. Ce n'est pas la couleur de peau en soi qui peut expliquer un alignement politique, encore moins une culture commune à un ensemble d'origines aussi disparates. Les travaux américains de Rodney Hero (1992), Reuel Rogers (2005) ou de Michael Dawson (1994) pointent deux mécanismes causaux explicatifs de cette relation entre visibilité et politique. D'une part, ce qui distingue les afro-américains et les Latinos des autres courants migratoires aux Etats-Unis est leur couleur de peau. Par là quelque soit l'ancienneté de la migration sur le sol américain, le facteur déclenchant des préjugés reste visible, à la différence des autres courants migratoires. D'autre part, les afro-américains et les latinos ont conscience de cet état de fait et dès lors, qu'ils soient eux-mêmes touchés par la préjugés ou non, ils développent un sentiment de « destin lié » (Dawson, 1994) avec le reste de leur groupe. La conjonction de ces deux mécanismes les pousse à soutenir le parti (ou le camp) politique qui leur semble le mieux à même de les défendre face aux discriminations qu'eux-mêmes ou leurs proches peuvent subir. Ce n'est donc pas la visibilité en tant que telle qui amène à la gauche, c'est la réaction de la société à cette visibilité qui l'a produit.

TeO ne dispose pas de tous les indicateurs nécessaires à l'entière validation de ce modèle : on ne peut tester la possibilité que les individus aient développé un sentiment de destin lié avec leur groupe d'origine. Néanmoins sur la base des indicateurs de rejet et de racisme subis selon l'origine, les résultats sont concordants avec les alignements politiques. Ainsi seulement 3% de la population majoritaire fait l'expérience d'un « déni de francité », c'est-à-dire de ne pas être reconnu comme Français¹⁹, et moins de 10% des descendants d'immigrés d'Espagne, Italie ou du reste de l'UE27. Or parmi ces groupes l'origine s'avère non-significative. En revanche, l'origine pèse particulièrement en politique dans les groupes pour lesquels l'identité française est mise en doute, à savoir les descendants originaires du Maghreb, de Turquie ou d'Afrique subsaharienne. On peut également remarquer que les Originaires des Dom et leurs descendants, deux groupes également fortement à gauche, sont dans une situation similaire.

Il n'est donc pas fortuit de retrouver ici une hiérarchie des groupes d'origine selon la potentialité des discriminations assez proches de celles qu'on constate sur le placement gauche / droite : à l'exception des immigrés et des descendants d'Asie tous les groupes qui sont exposés aux préjugés racistes et/ou aux discriminations sont également ceux qui sont les plus susceptibles de se placer à gauche. Reste à prouver statistiquement la relation. Ici on se trouve face à un problème de théorie statistique : le mécanisme qui pousse vers les démocrates s'applique aux individus qu'ils aient subis personnellement ou non des comportements discriminatoires. Or ici on ne dispose que d'indicateurs ayant trait à l'individu, impossible donc de prendre en compte cette dimension de solidarité collective. En intégrant la variable du « rejet » (« on ne me voit pas comme un français ») dans le modèle de régression, on fait l'hypothèse qu'être renvoyé individuellement à des origines étrangères pèse sur le placement à gauche, autrement dit une hypothèse individuelle qui ne peut vérifier l'hypothèse de conscience collective.

¹⁹ Voir le chapitre identité dans cet ouvrage pour plus de détails sur ces indicateurs.

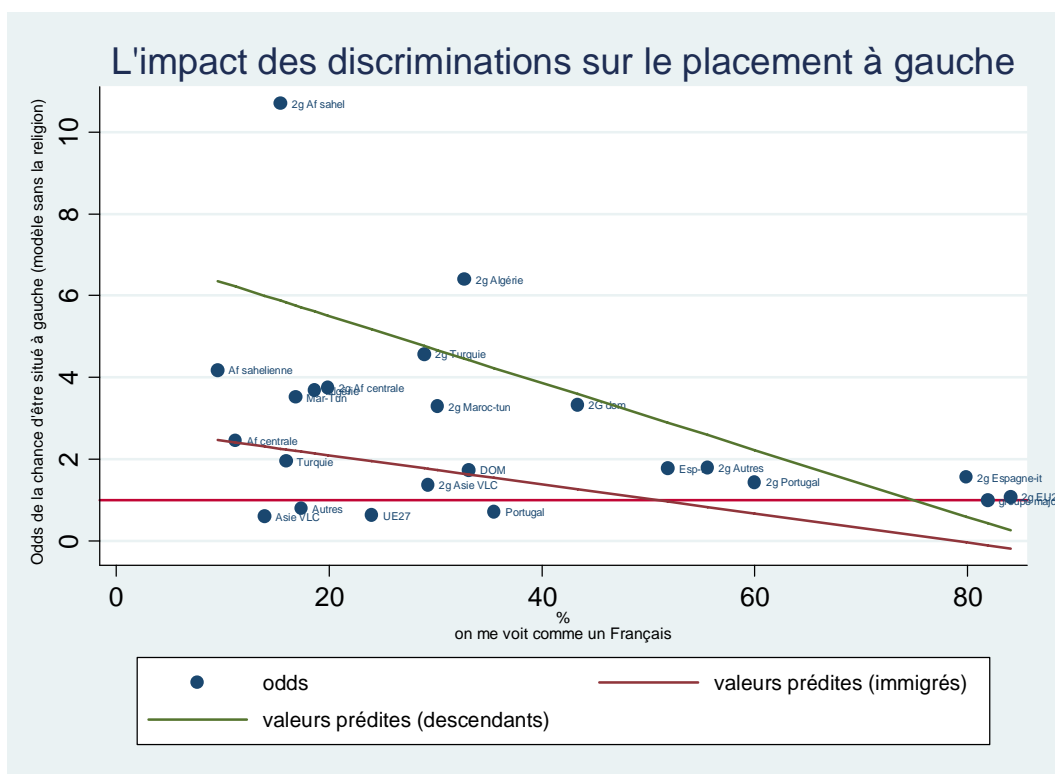
Tableau 6 : Différents indicateurs sur l'expérience de rejet et de racisme dans la société française (en %)

	Pas vu comme un Français	A subi une insulte lors des 12 derniers mois	A été contrôlé plusieurs fois par la police dans les 12 derniers mois
Population majoritaire	3	18	12
DOM	36	45	14
Descendant DOM	26	52	19
Immigrés			
Algérie	52	30	10
Maroc-Tunisie	59	34	11
Afrique Sahel	72	42	17
Afrique centrale	64	51	16
Asie du Sud-Est	55	33	8
Turquie	60	24	15
Portugal	40	18	9
Espagne-Italie	34	28	9
UE27	48	17	8
Autres	54	25	9
Descendants			
Algérie	38	48	21
Maroc-Tunisie	42	49	23
Afrique Sahel	56	57	24
Afrique centrale	41	54	16
Asie du Sud-Est	31	53	16
Turquie	44	39	23
Portugal	14	29	19
Espagne-Italie	7	22	12
UE27	4	23	12
Autres	22	35	17

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008

Champ : personnes âgées de 18 à 50 ans.

Une solution, faute de mieux, est de changer d'angle et de méthode en partant du principe qu'il existe un effet de halo : les individus d'un groupe d'origine donné auraient conscience que les autres membres de ce groupe ont plus ou moins de chances d'être discriminé, indépendamment du fait qu'eux-mêmes y aient été personnellement confrontés. Dès lors le pourcentage de discriminés dans ce groupe est une variable approximante de cette conscience. Plus le pourcentage est fort, plus grandes sont les chances qu'ils intègrent les discriminations dans leur rapport au politique et donc qu'ils prennent en compte le sort de leurs *coethnics* dans le choix de la gauche ou de la droite. Dès lors ce qu'il convient ici de tester est la relation entre la variation de placement gauche / droite en comparaison avec le groupe majoritaire et la propension du groupe d'origine auxquels les individus appartiennent. Empiriquement nous avons alors choisi d'une part l'odds ratio de se placer à gauche par origine et d'autre part le pourcentage de tout à fait d'accord avec l'affirmation « on me voit comme un Français ».



Le résultat est bien celui qu'on pouvait attendre : plus la proportion de « vus comme Français » est forte dans le groupe, moins fort sera l'odds ratio de se situer à gauche²⁰ comparé à la population majoritaire. Plus les membres d'un groupe d'origine seront vus comme des Français, plus ils convergeront vers la population majoritaire et suivront les mêmes logiques pour se placer à gauche ou à droite. On a fait ce test séparément pour les immigrants et les descendants d'immigrés avec un résultat similaire et conforme au résultat attendu : à savoir une relation négative entre les deux variables. Celle-ci est beaucoup plus forte parmi les descendants en comparaison avec les immigrants, parce les situations discriminatoires sont beaucoup plus contrastées parmi les premiers. On a donc bien ici confirmation de ce qu'on supposait : le placement à gauche de certains immigrants et descendants n'est pas dû à une « culture des origines » qui se retraduirait politiquement en France, mais bien à la manière dont la société française traite la diversité, notamment quand celle-ci est visible. Les discriminations en France agissent donc de la même manière qu'aux Etats-Unis en poussant vers un type d'alignement politique, la gauche ici et le parti démocrate outre-Atlantique.

Conclusion

Cherchant à identifier les spécificités du rapport au politique des immigrants et des descendants d'immigrés, nous avons trouvé des résultats contredisant les représentations trop souvent véhiculées dans le débat public. Loin d'être détaché de la citoyenneté, les immigrants et leurs descendants se caractérisent plutôt par un plus fort intérêt pour la vie civique et la politique. L'activité associative est un peu moins fréquente que parmi la population majoritaire, mais ce sont les capitaux sociaux et culturels qui déterminent le plus les écarts observés. Parmi ces associations, celles qui sont composées majoritairement d'originaires du même pays ou de celui des parents sont très minoritaires. Bien que regroupant entre le quart et le tiers des immigrants et des descendants, les associations

²⁰ Rappelons qu'un odds ratio de 1 signifie que le groupe concerné a autant de chance de se situer à gauche que le groupe majoritaire.

constituent cependant un milieu favorable à la participation à la politique. La participation associative est positivement corrélée à tous les indicateurs que sont l'intérêt pour la politique, l'inscription sur les listes électorales et le vote. De fait, l'intérêt pour la politique française est, de façon inattendue, plus élevé parmi les immigrés et les deuxièmes générations que pour la population majoritaire. Loin du manque d'allégeance, l'intérêt politique pour l'ici et l'intérêt politique pour le là-bas participent de la même logique : c'est avant tout l'intérêt pour la politique plutôt que l'espace de son investissement qui compte.

Les deux indicateurs de participation que nous avons retenus –l'inscription et le vote- confirment le constat d'une faible incidence de l'origine par rapport aux variables habituelles du champ politique : âge, sexe et diplôme. Contrairement aux résultats obtenus jusqu'à présent sur la désaffection des habitants des quartiers sensibles pour la politique, on ne trouve pas d'effet notable de la résidence dans une ZUS ou dans un quartier à forte concentration d'immigrés sur le vote aux municipales. Par contre, l'expérience du rejet et l'ostracisation ont un effet net sur la participation. Il n'y a pas de « défaut d'intégration » de la part des minorités, mais bien un contexte de stigmatisation qui peut compromettre la participation à la vie de la cité.

Si l'origine ne participe pas d'un cens caché, elle joue un rôle spectaculaire dans les alignements politiques. Le positionnement partisan révèle l'existence d'un « color-divide » dans la France républicaine. Plus orientés à gauche que ce que leur position sociale et niveau d'éducation pouvaient prédire, les immigrés et les descendants d'immigrés ne témoignent pas seulement d'un vote de classe. S'ils se positionnent à gauche, c'est bien parce qu'ils sont plus souvent renvoyés à leurs origines et soumis aux discriminations. On peut en déduire qu'ils voient dans la gauche un avenir d'égalité et un gage de protection face à la stigmatisation et à l'ostracisme. En cela France et Etats-Unis ne sont pas des communautés politiques si différentes.

Bibliographie :

Avanza M. (2010) « Qui représentent les élus de la 'diversité' ? Croyances partisans et points de vue de 'divers' », *Revue Française de Sciences Politiques*, vol 60, n°4, p.745-767.

Bacqué M-H. et Sintomer Y . (2001) « Affiliation et désaffiliation en banlieue. Réflexions à partir des exemples de Saint Denis et d'Aubervillier », *Revue Française de Sociologie*, 42-2, p.217-249.

Baubock R. (Ed.) (2006) *Migration and Citizenship : legal status, rights and political participation*, Amsterdam, Amsterdam University Press.

Bourdieu, P. (1979), *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Ed. de Minuit.

Braconnier C . et Dormagen J-Y (2010) « Le vote des cités est-il structuré par un clivage ethnique ? », *Revue Française de Sciences Politiques*, vol 60, n°4, p.663-689.

Breton R. (1964) « Institutional completeness of ethnic communities and the personal relations of immigrants », *American Journal of Sociology*, 70-2, p.193-205.

Brouard S. et Tiberj V. (2005) *Français comme les autres? Enquête sur les Français issus de l'immigration maghrébine, africaine et turque*, Paris Presses de Sciences Po.

Capdevielle, J., & Dupoirier, E, (1981), « L'effet patrimoine », dans Jacques Capdevielle *et al.* (dir.), *France de gauche, vote à droite*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 171-355.

Converse, P. (1964), "The Nature of Belief Systems in Mass Publics" in David E. Apter (ed), *Ideology and Discontent*

Conseil d'Analyse Stratégique (2007) « Inscription sur les listes électorales, non inscription, mal inscription : enjeux démocratiques et pistes d'action », *note de veille*, n°49.

Dahl, R. (1961), *Who governs? Democracy and power in an American city*, New Haven, Yale University Press

Dargent, C. (2003), *Les musulmans déclarés en France : affirmation religieuse, subordination sociale et progressisme politique*, Paris, cahiers du CEVIPOF, n°34.

- (2004), « La religion, encore et toujours », dans Bruno Cautrès et Nonna Mayer (dir.), *Le nouveau désordre électoral : les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 161-182.

Dawson, M. (1994), *Behind the mule*. Princeton: Princeton University Press.

Duchene S. (2003) 'French representations of citizenship and immigrants : the political dimension of civic link », *Immigrants & Minorities*, 22 (2-3), p.262-279.

Escafré-Dubet, A., & Simon, P. (2009) 'Représenter la diversité en politique: une reformulation de l'égalité et de la différence par la doxa républicaine'. *Raisons Politiques*, 35, p.125-142.

Fennema M. et Tillie J. (1999) 'Political participation and political trust in Amsterdam : civic communities and ethnic networks », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 25-4, p.703-726.

Febvre D. et Muller L. (2003) « Une personne sur deux est membre d'une association en 2002 », *Insee Première*, n°920, septembre.

Gaxie, D. (1978) , *Le cens caché inégalités culturelles et ségrégation politique:* , Paris, le seuil

Geisser V. (2010) « Elites minoritaires ou élites minorisées ? Les chemins sinueux de la reconnaissance politique », *Ecarts d'identité*, n°117, p.1-7.

Geisser V. et El Yamine Soum (2008) *Discriminer pour mieux régner: enquêtes sur la diversité dans les partis politiques*, Paris, Editions de l'atelier.

Gougou, F. (2007), « Les mutations du vote ouvrier sous la Ve république », *Nouvelles Fondations*, vol 1 n° 5, p. 15-20.

Hamidi C. (2010a) *La société civile dans les cités. Engagement associatif et politisation dans des associations de quartier*, Paris, Economica.

- (2010b) « Catégorisations ethniques ordinaires et rapport au politique. Eléments sur le rapport au politique des jeunes des quartiers populaires », *Revue Française de Science Politique*, 60-4, p.719-743.

Héran F. (1988) « Un monde sélectif : les associations », *Économie et statistique*, n° 208, p. 17-31.

Hero R. (1992) *Latinos and the U.S. Political System: Two-tiered Pluralism*, Philadelphia, Temple University Press.

Hochschild J. et Mollenkopf J. (2009) „Modeling immigrant political incorporation“, in Hochschild et Mollenkopf (dir) *Bringing outsiders in. Transatlantic perspectives on immigrant political incorporation*, Ithaca and London, Cornell University Press, p.15-32.

Jacobs D., Phalet K. et Swyngedouw M. (2004) « Associational membership and political involvement among ethnic minority groups in Brussels », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 30-3, p. 543-559.

Joppke, C. (2007), 'Beyond national models : civic integration policies for immigrants in Western Europe', *West European Politics*, (2007-01) vol.30: n°1, p.1-22

Keslassy E. (2009), *Ouvrir la politique à la diversité*, note de l'Institut Montaigne, janvier 2009

Le Hay, V., & Sineau, M. (2010), « "Effet patrimoine" » : 30 ans après, le retour ? », *Revue française de science politique*, « Regards croisés sur les élections », 60 (5), pp. 869-900.

Martiniello M. (1997) « Quelle participation politique ? », in Coenen M-T et Lewin R. (Dir) *La Belgique et ses immigrés : les politiques manquées*, Bruxelles, éditions de Boeck-Université, collection « Pol-His ».

- (2009) « Immigrants and their offspring in Europe as political subjects », in Hochschild J., Mollenkopf J.. (Eds.) *Bringing Outsiders In. Transatlantic Perspectives on Immigrant Political Incorporation*, Ithaca, Cornell University Press, p.33-47.

Maxwell R. (2010) « Political participation in France among Non-European Origin Migrants : Segregation or Integration ? », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 36-3, p. 425-443.

Mayer, N. (2010), *sociologie des comportements politiques*, Paris, Armand Colin.

Michelat G. et Simon M., *Classe, religion et comportement politique*, Paris, Presses de Science Po / Editions Sociales, 1977

Morales, L. (2009), *Joining Political Organisations. Institutions, Mobilisation and Participation in Western Democracies*, Colchester, ECPR Press.

Muxel A. (1988) “Les attitudes sociopolitiques des jeunes issus de l’immigration en région parisienne”, *Revue française de Sciences Politiques*, vol. 38, n. 5, p. 925-940

Richard J-L (1998) « Rester en France, devenir Français, voter : trois étapes de l’intégration des enfants d’immigrés », *Economie et Statistique*, 316-17, p.151-162.

Saggar S. (1998) *Race and British electoral politics*, London, UCL Press.

Strudel, S. (2003)« Polyrythmie européenne : le droit de suffrage municipal des étrangers au sein de l’Union, une règle électorale entre détournements et retardements », *Revue française de science politique*, 53 (1), pp. 3-34.

Van Londen M., Phalet K., Hagendoorn L. (2007) “Civic engagement and voter participation among Turkish and Moroccan minorities in Rotterdam”, *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 33-8, p.1201-1226.

Documents de Travail

Ces fascicules vous seront adressés sur simple demande à l'auteur :
Institut national d'études démographiques, 133, bd Davout, 75980 PARIS Cedex 20
Tél : (33) 01 56 06 20 86 Fax : (33) 01 56 06 21 99

- N° 176. – Patrick Simon et Vincent Tiberj, *Les registres de l'identité. Les immigrés et leurs descendants face à l'identité nationale*, janvier 2012, 30 p.
- N° 175. – Vincent Tiberj et Patrick Simon, *La fabrique du citoyen : origines et rapport au politique en France*, janvier 2012, 32 p.
- N° 174. – Angela Luci et Olivier Thévenon, *The impact of family policy packages on fertility trends in developed countries*, janvier 2012, 40 p.
- N° 173. – Arnaud RÉGNIER-LOILIER, Leila SABONI, Béatrice VALDES, *Presentation and Modifications to the Generations and Gender Survey Questionnaire in France (Wave 2). L'Étude des relations familiales et intergénérationnelles (Érfi.)*, novembre 2011, 146 p.
- N° 172. – Cris BEAUCHEMIN, Hugues LAGRANGE, Mirna SAFI, *Transnationalism and immigrant assimilation in France: between here and there?*, Imiscoe Annual Conference, Workshop 6: Integration and transnationalism: how are the two connected? Warsaw, Poland – 7-9 September 2011, 2011, 26 p.
- N° 171. – Jean-Louis PAN KÉ SHON (Ined), Claire SCODELLARO (université de Nancy-II), *Discrimination au logement et ségrégation ethno-raciale en France*, 2011, 30 p.
- N° 170. – Audrey SIEURIN (APHP-Ined), Emmanuelle Cambois (Ined), Jean-Marie Robine (Inserm-Ined), *Les espérances de vie sans incapacité en France : Une tendance récente moins favorable que dans le passé*, 2011, 30 p.
- N° 169. – Ariane PAIHLÉ et Anne SOLAZ, *Does job insecurity cause missing births in a high fertility European country. Evidence for France*, 2011, 32 p.
- N° 168. – Équipe TeO, coordonné par Patrick SIMON, Cris BEAUCHEMIN et Christelle HAMEL, *Trajectoire et Origines. Enquête sur la diversité des populations en France. Premiers résultats*, 2010, 152 p.
- N° 167. – Angela LUCI, Olivier THEVENON, *Does economic development drive the fertility rebound in OECD countries ?*, 2010, 45 p.

- N° 166. – Cris BEAUCHEMIN (Ined), Lama KABBANJI (Ined), Bruno SCHOUMAKER (UCL), *Sept communications présentées lors de la table ronde sur les migrations entre l’Afrique et l’Europe*, Dakar, Sénégal, 21 novembre 2009, 244 p.
- N° 165. – Arnaud RÉGNIER-LOILIER, Présentation, questionnaire et documentation de la seconde vague de *l’étude des relations familiales et intergénérationnelles* (Erfi-GGS2), 211 p.
- N° 164. – Carole BONNET (Ined), Anne SOLAZ (Ined), Elisabeth ALGAVA (Dares), *La séparation conjugale affecte-t-elle l’activité professionnelle ? Une estimation basée sur les méthodes d’appariement*, 2009, 36 p.
- N° 163. – Olivia EKERT- JAFFÉ, *Le coût du temps consacré aux enfants : contraintes de temps et activité féminine/The Real Time Cost of Children in France is Equally Shared by Mothers and Fathers*, 2009, 48 p.
- N° 162. – Laurent GOBILLON et François-Charles WOLFF, *Housing and location choices of retiring households : Evidence from France*, 2009, 28 p.
- N° 161. – Matthieu SOLIGNAC, *Les politiques de conciliation vie professionnelle/vie familiale menées par les employeurs : élaboration d’une typologie des établissements de l’Enquête Familles-Employeurs*, 2009, 143 p.
- N° 160. – Géraldine DUTHÉ, Raphaël LAURENT, Gilles PISON, *Vivre et mourir après 60 ans en milieu rural africain. Isolement, recours aux soins et mortalité des personnes âgées à Mlomp*, 2009, 26 p.
- N° 159. – Nathalie DONZEAU et Jean-Louis PAN KÉ SON, *La mobilité résidentielle depuis la fin des Trente Glorieuses*, 2009, 34 p.
- N° 158. – Olivier THÉVENON, *The costs of raising children and the effectiveness of policies to support parenthood in European countries: a Literature Review* 2009, 612 p.
- N° 157. – Jean-Louis PAN KÉ SON, *L’émergence du sentiment d’insécurité en quartiers défavorisés. Dépassement du seuil de tolérance... aux étrangers ou à la misère ?*, 2009, 20 p.
- N° 156. – Maryse Marpsat, *The Ined Research on Homelessness, 1993-2008*, 2008, 218 p.
- N° 155. – Éva BEAUJOUAN, Anne SOLAZ, *Childbearing after separation: Do second unions make up for earlier missing births? Evidence from France*, 2008, 24 p.
- N° 154. – Carole BONNET, Laurent GOBILLON, Anne LAFERRÈRE, *The effect of widowhood on housing and location choices*, 2008, 40 p.
- N° 153. – Louise MARIE DIOP-MAES, *La population ancienne de l’Afrique subsaharienne. Les éléments d’évaluation*, 2008, 20 p.
- N° 152. – Traduction en Russe du N° 121.
- N° 151. – P. FESTY, J. ACCARDO, D. DEMAILLY, L. PROKOFIEVA, I. KORTCHAGINA, A. SZUKIELOJCB IENKUNSKA, L. NIVOROZHKINA, L. OVTCHAROVA,

M. SEBTI, A. PATERNO, S. STROZZA, I. ELISEEVA, A. SHEVYAKOV, *Mesures, formes et facteurs de la pauvreté. Approches comparative*, 2008, 196 p.

- N° 150. –Géraldine DUTHÉ, Serge H. D. FAYE, Emmanuelle GUYAVARCH, Pascal ARDUIN, Malick A. KANTE, Aldiouma DIALLO, Raphaël LAURENT, Adama MARRA, Gilles PISON, *La détermination des causes de décès par autopsie verbale : étude de la mortalité palustre en zone rurale sénégalaise*, 2008, 42 p.
- N° 149. – Maryse MARPSAT, *Services for the Homeless in France. Description, official statistics, client recording of information. A report for the European Commission*, 2007, 84 p.
- N° 148. – Olivier THÉVENON, *L'activité féminine après l'arrivée d'enfants : disparités et évolutions en Europe à partir des enquêtes sur les Forces de travail, 1992-2005*, 2007, 56 p.
- N° 147. – Magali BARBIERI, *Population en transition. Dix communications présentées au XXV^e Congrès général de la population, Tours, France, 18-23 juillet 2005*, 2007, 201 p.
- N° 146. – François CHAPIREAU, *La mortalité des malades mentaux hospitalisés en France pendant la deuxième guerre mondiale*, 2007, 36 p.
- N° 145. – Maryse MARPSAT, *Explorer les frontières. Recherches sur des catégories « en marge »*, Mémoire présenté en vue de l'habilitation à diriger des recherches en sociologie, 2007, 274 p.
- N° 144. – Arnaud RÉGNIER-LOILIER et Pascal SEBILLE, *Modifications to the Generations and Gender Surveys questionnaire in France (wave 1)*, 192 p.
- N° 143. – Ariane PAILHÉ et Anne SOLAZ, *L'enquête Familles et employeurs. Protocole d'une double enquête et bilan de collecte*, 180 p.
- N° 142. – Annie BACHELOT et Jacques de MOUZON, *Données de l'enquête « Caractéristiques des couples demandant une fécondation in vitro en France »*, 2007, 44 p.
- N° 141. –Olivia EKERT-JAFFÉ, Shoshana GROSSBARD et Rémi MOUGIN, *Economic Analysis of the Childbearing Decision*, 2007, 108 p.
- N° 140. – Véronique HERTRICH and Marie LESCLINGAND, *Transition to adulthood and gender: changes in rural Mali*
- N° 139. – Patrick SIMON et Martin CLÉMENT, *Rapport de l'enquête « Mesure de la diversité ». Une enquête expérimentale pour caractériser l'origine*, 2006, 86 p.
- N° 138. – Magali BARBIERI, Alfred NIZARD et Laurent TOULEMON, *Écart de température et mortalité en France*, 2006, 80 p.
- N° 137. – Jean-Louis PAN KE SHON, *Mobilités internes différentielles en quartiers sensibles et ségrégation*, 2006, 42 p.
- N° 136. – Francisco MUNOZ-PEREZ, Sophie PENNEC, avec la collaboration de Geneviève Houriet Segard, *Évolution future de la population des magistrats et perspectives de carrière, 2001-2040*, 2006, XXX + 114 p.

- N° 135. – Alexandre DJIRIKIAN et Valérie LAFLAMME, sous la direction de Maryse MARPSAT, *Les formes marginales de logement. Étude bibliographique et méthodologique de la prise en compte du logement non ordinaire*, 2006, 240 p.
- N° 134. – Catherine BONVALET et Éva LELIÈVRE, *Publications choisies autour de l'enquête « Biographies et entourage »*, 2006, 134 p.
- N° 133. – Arnaud RÉGNIER-LOILIER, *Présentation, questionnaire et documentation de l'« Étude des relations familiales et intergénérationnelles » (Erfi). Version française de l'enquête « Generations and Gender Survey » (GGS)*, 2006, 238 p.
- N° 132. – Lucie BONNET et Louis BERTRAND (sous la direction de), *Mobilités, habitat et identités*, Actes de la journée d'étude « Jeunes chercheurs ». Le logement et l'habitat comme objet de recherche. Atelier 3, 2005, 92 p.
- N° 131. – Isabelle FRECHON et Catherine Villeneuve-Gokalp, *Étude sur l'adoption*, 2005, 64 p.
- N° 130. – Dominique MEURS, Ariane PAIHLÉ et Patrick SIMON, *Mobilité intergénérationnelle et persistance des inégalités. L'accès à l'emploi des immigrés et de leurs descendants en France*, 2005, 36 p.
- N° 129. – Magali MAZUY, Nicolas RAZAFINDRATSIMA, Élise de LA ROCHEBROCHARD, *Déperdition dans l'enquête « Intentions de fécondité »*, 2005, 36 p.
- N° 128. – Laure MOGUEROU et Magali BARBIERI, *Population et pauvreté en Afrique. Neuf communications présentées à la IV^e Conférence africaine sur la population*, Tunis, Tunisie, 8-12 décembre 2003, 2005, 184 p.
- N° 127. – Jean-Louis PAN KÉ SHON, *Les sources de la mobilité résidentielle. Modifications intervenues sur les grandes sources de données dans l'étude des migrations*, 2005, 30 p.
- N° 126. – Thierry DEBRAND et Anne-Gisèle PRIVAT, *L'impact des réformes de 1993 et de 2003 sur les retraites. Une analyse à l'aide du modèle de microsimulation Artémis*, 2005, 28 p.
- N° 125. – Kees WAALDIJK (ed), *More or less together: levels of legal consequences of marriage, cohabitation and registered partnership for different-sex and same-sex partners: a comparative study of nine European countries*, 2005, 192 p. (s'adresser à Marie DIGOIX)
- N° 124. – Marie DIGOIX et Patrick FESTY (eds), *Same-sex couples, same-sex partnerships, and homosexual marriages: A Focus on cross-national differentials*, 2004, 304 p.
- N° 123. – Marie DIGOIX et Patrick FESTY (sous la dir.), *Séminaire « Comparaisons européennes », années 2001-2002*, 2004, 220 p.
- N° 122. – Emmanuelle GUYAVARCH et Gilles PISON, *Les balbutiements de la contraception en Afrique au Sud du Sahara*, septembre 2004, 48 p.
- N° 121. – Maryse JASPARD et Stéphanie CONDON, *Genre, violences sexuelles et justice*. Actes de la journée-séminaire du 20 juin 2003, 2004, 135p.
- N° 120. – Laurent TOULEMON et Magali MAZUY, *Comment prendre en compte l'âge à l'arrivée et la durée de séjour en France dans la mesure de la fécondité des immigrants ?*, 2004, 34 p.

- N° 119. – Céline CLÉMENT et Bénédicte GASTINEAU (coord.), *Démographie et sociétés*. Colloque international « Jeunes Chercheurs », Cerpos-Université Paris X-Nanterre, 1^{er} et 2 octobre 2002, 2003, 350 p.
- N° 118. – Monique BERTRAND, Véronique DUPONT et France GUERIN-PACE (sous la dir.), *Espaces de vie. Une revue des concepts et des applications*, 2003, 188 p.
- N° 117. – Stephanie CONDON et Armelle ANDRO, *Questions de genre en démographie. Actes de la journée du 22 juin 2001*, 2003, 128 p.
- N° 116. – Maryse JASPARD et l'équipe Enveff, *Le questionnaire de l'enquête Enveff. Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France*, 2003, 10 + 88 p.
- N° 115. – Zahia OUADAH-BEDIDI et Jacques VALLIN, *Disparités régionales de l'écart d'âge entre conjoints en Algérie. Évolution depuis 1966*, 2003, 32 p.
- N° 114. – Magali MAZUY, *Situations familiales et fécondité selon le milieu social. Résultats à partir de l'enquête EHF de 1999*, 2002, 60 p.
- N° 113.– Jean-Paul SARDON, *Fécondité et transition en Europe centrale et orientale*, 2002, 38 p.
- N° 112.– Thérèse LOCOH, *Deux études sur la fécondité en Afrique : 1) Structures familiales et évolutions de la fécondité dans les pays à fécondité intermédiaire d'Afrique de l'Ouest ; 2) Baisse de la fécondité et mutations familiales en Afrique sub-saharienne*, 2002, 24 p. et 30 p.
- N° 111.– Thierry DEBRAND et Anne-Gisèle PRIVAT, *Individual real wages over business cycle: The impact of macroeconomic variations on individual careers and implications concerning retirement pensions*, 2002, 38 p.
- N° 110.– Recueil préparé par Amandine LEBUGLE et Jacques VALLIN, *Sur le chemin de la transition. Onze communications présentées au XXIV^e Congrès général de la population à Salvador de Bahia, Brésil, août 2001*, 2002, 234 p.
- N° 109.– Éric BRIAN, Jean-Marc ROHRBASSER, Christine THÉRÉ, Jacques VÉRON (intervenants et organisateurs), *La durée de vie : histoire et calcul*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 7 février 2000, 2002, 70 p.
- N° 108.– France MESLÉ et Jacques VALLIN, *Montée de l'espérance de vie et concentration des âges au décès*, 2002, 20 p.
- N° 107.– Alexandre AVDEEV, *La mortalité infantile en Russie et en URSS: éléments pour un état des recherches*, 2002, 48 p.
- N° 106.– Isabelle ATTANÉ (organisatrice), *La Chine en transition : questions de population, questions de société*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 31 janvier et 1^{er} février 2001 (s'adresser à Céline PERREL), 2002, 46 p.
- N° 105.– A. AVDEEV, J. BELLENGER, A. BLUM, P. FESTY, A. PAILHE, C. GOUSSEFF, C. LEFÈVRE, A. MONNIER, J.-C. SEBAG, J. VALLIN (intervenants et organisateurs), *La société russe depuis la perestroïka : rupture, crise ou continuité?* Séminaire de la valorisation de la recherche, 1^{er} mars 2001 (s'adresser à Céline PERREL), 2001, 124 p.

- N° 104.– Jacques VÉRON, Sophie PENNEC, Jacques LÉGARÉ, Marie DIGOIX (éds), *Le contrat social à l'épreuve des changements démographiques ~ The Social Contract in the Face of Demographic Change*, Actes des 2^e Rencontres Sauvy, 2001, 386 p.
- N° 103.– Gilles PISON, Alexis GABADINHO, Catherine ENEL, *Mlomp (Sénégal). Niveaux et tendances démographiques; 1985-2000*, 2001, 182 p.
- N° 102.– *La famille en AOF et la condition de la femme*. Rapport présenté au Gouverneur général de l'AOF. par Denise SAVINEAU (1938). Introduction de Pascale Barthélémy, 2001, XXII-222 p.
- N° 101.– Jean-Paul SARDON, *La fécondité dans les Balkans*, 2001, 88 p.
- N° 100.– Jean-Paul SARDON, *L'évolution récente de la fécondité en Europe du Sud*, 26 p.
- N° 99.– S. JUSTEAU, J.H. KALTENBACH, D. LAPEYRONNIE, S. ROCHÉ, J.C. SEBAG, X. THIERRY ET M. TRIBALAT (intervenants et organisateurs), *L'immigration et ses amalgames*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 24 mai 2000, 2001, 94 p.
- N° 98.– Juliette HALIFAX, *L'insertion sociale des enfants adoptés. Résultats de l'enquête « Adoption internationale et insertion sociale », 2000 (Ined – Les Amis des enfants du monde)*, 2001, 58 p.
- N° 97.– Michèle TRIBALAT, *Modéliser, pour quoi faire?*, 2001, 10 p.
- N° 96.– O. EKERT-JAFFÉ, H. LERIDON, S. PENNEC, I. THÉRY, L. TOULEMON et J.-C. SEBAG (intervenants et organisateurs), *Évolution de la structure familiale*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 28 juin 2000, 2001, 110 p.
- N° 95.– A. ANDRO, A. LEBUGLE, M. LESCLINGAND, T. LOCOH, M. MOUVAGHA-SOW, Z. OUADAH-BEDIDI, J. VALLIN, C. VANDERMEERSCH, J. VÉRON, *Genre et développement. Huit communications présentées à la Chaire Quetelet 2000*, 2001, 158 p.
- N° 94.– C. BONVALET, C. CLÉMENT, D. MAISON, L. ORTALDA et T. VICHNEVSKAIA, *Réseaux de sociabilité et d'entraide au sein de la parenté : Six contributions*, 2001, 110 p.
- N° 93.– Magali MAZUY et Laurent TOULEMON, *Étude de l'histoire familiale. Premiers résultats de l'enquête en ménages*, 2001, 100 p.
- N° 92.– *Politiques sociales en France et en Russie*, INED/IPSEP, 2001, 246 p.
- N° 91.– Françoise MOREAU, *Commerce des données sur la population et libertés individuelles*, 2001, 20 p. + Annexes.
- N° 90.– Youssef COURBAGE, Sergio DELLAPERGOLA, Alain DIECKHOFF, Philippe FARGUES, Emile MALET, Elias SANBAR et Jean-Claude SEBAG (intervenants et organisateurs), *L'arrière-plan démographique de l'explosion de violence en Israël-Palestine*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 30 novembre 2000, 2000, 106 p.
- N° 89.– Bénédicte GASTINEAU et Elisabete de CARVALHO (coordonné par), *Démographie: nouveaux champs, nouvelles recherches*, 2000, 380 p.

- N° 88.– Gil BELLIS, Jean-Noël BIRABEN, Marie-Hélène CAZES et Marc de BRAEKELEER (modérateur et intervenants), *Génétique et populations*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 26 janvier 2000, 2000, 96 p.
- N° 87.– Jean-Marie FIRDION, Maryse MARPSAT et Gérard MAUGER (intervenants), *Étude des sans-domicile: le cas de Paris et de l'Île-de-France*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 19 avril 2000, 2000, 90 p.
- N° 86.– François HÉRAN et Jean-Claude SEBAG (responsables modérateurs), *L'utilisation des sources administratives en démographie, sociologie et statistique sociale*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 20 septembre 2000, 2000, 170 p.
- N° 85.– Michel BOZON et Thérèse LOCOH (sous la dir.), *Rapports de genre et questions de population. II. Genre, population et développement*, 2000, 200 p.
- N° 84.– Michel BOZON et Thérèse LOCOH (sous la dir.), *Rapports de genre et questions de population. I. Genre et population, France 2000*, 2000, 260 p.
- N° 83.– Stéphanie CONDON, Michel BOZON et Thérèse LOCOH, *Démographie, sexe et genre: bilan et perspectives*, 2000, 100 p.
- N° 82.– Olivia EKERT-JAFFE et Anne SOLAZ, *Unemployment and family formation in France*, 2000, 26 p.
- N° 81.– Jean-Marie FIRDION, *L'étude des jeunes sans domicile dans les pays occidentaux : état des lieux*, 1999, 28 p.
- N° 80.– *Age, génération et activité : vers un nouveau contrat social ? / Age, cohort and activity: A new "social contract"?*, Actes des 1^{ères} rencontres Sauvy (s'adresser à Marie DIGOIX), 1999, 314 p.
- N° 79.– Maryse MARPSAT, *Les apports réciproques des méthodes quantitatives et qualitatives : le cas particulier des enquêtes sur les personnes sans domicile*, 1999, 24 p.
- N° 78.– *Les populations du monde, le monde des populations. La place de l'expert en sciences sociales dans le débat public*, Actes de la Table ronde pour l'inauguration de l'Ined, 1999, 54 p.
- N° 77.– Isabelle SÉGUY, Fabienne LE SAGER, *Enquête Louis Henry. Notice descriptive des données informatiques*, 1999, 156 p.
- N° 76.– I. SÉGUY, H. COLENÇON et C. MÉRIC, *Enquête Louis Henry. Notice descriptive de la partie nominative*, 1999, 120 p.
- N° 75.– Anne-Claude LE VOYER (s'adresser à H. LERIDON), *Les processus menant au désir d'enfant en France*, 1999, 200 p.
- N° 74.– Jacques VALLIN et France MESLÉ, *Le rôle des vaccinations dans la baisse de la mortalité*, 1999, 20 p.

- N° 73.– Bernard ZARCA, *Comment passer d'un échantillon de ménages à un échantillon de fratries ? Les enquêtes «Réseaux familiaux» de 1976, «Proches et parents» de 1990 et le calcul d'un coefficient de pondération*, 1999, 20 p.
- N° 72.– Catherine BONVALET, *Famille-logement. Identité statistique ou enjeu politique?* 1998, 262 p.
- N° 71.– Denise ARBONVILLE, *Normalisation de l'habitat et accès au logement. Une étude statistique de l'évolution du parc "social de fait" de 1984 à 1992*, 1998, 36 p.
- N° 70.– *Famille, activité, vieillissement : générations et solidarités*. Bibliographie préparée par le Centre de Documentation de l'Ined, 1998, 44 p.
- N° 69.– XXIII^e Congrès général de la population, Beijing, Chine, 11-17 octobre 1997:
- A) *Contribution des chercheurs de l'Ined au Congrès*, 1997, 178 p.
B) *Participation of Ined Researchers in the Conference*, 1997, 180 p.
- N° 68.– France MESLÉ et Jacques VALLIN, *Évolution de la mortalité aux âges élevés en France depuis 1950*, 1998, 42 p.
- N° 67.– Isabelle SEGUY, *Enquête Jean-Noël Biraben «La population de la France de 1500 à 1700». Répertoire des sources numériques*, 1998, 36 p.
- N° 66.– Alain BLUM, *I. Statistique, démographie et politique. II. Deux études sur l'histoire de la statistique et de la statistique démographique en URSS (1920-1939)*, 1998, 92 p.
- N° 65.– Annie LABOURIE-RACAPÉ et Thérèse LOCOH, *Genre et démographie : nouvelles problématiques ou effet de mode ?* 1998, 27 p.
- N° 64.– C. BONVALET, A. GOTMAN et Y. GRAFMEYER (éds), et I. Bertaux-Viame, D. Maison et L. Ortalda, *Proches et parents : l'aménagement des territoires*, 1997.
- N° 63.– Corinne BENVENISTE et Benoît RIANDEY, *Les exclus du logement : connaître et agir*, 1997, 20 p.
- N° 62.– Sylvia T. WARGON, *La démographie au Canada, 1945-1995*, 1997, 40 p.
- N° 61.– Claude RENARD, *Enquête Louis Henry. Bibliographie de l'enquête*, 1997, 82 p.
- N° 60.– H. AGHA, J.C. CHASTELAND, Y. COURBAGE, M. LADIER-FOULADI, A.H. MEHRYAR, *Famille et fécondité à Shiraz (1996)*, 1997, 60 p.
- N° 59.– Catherine BONVALET, Dominique MAISON et Laurent ORTALDA, *Analyse textuelle des entretiens «Proches et Parents»*, 1997, 32 p.
- N° 58.– B. BACCAÏNI, M. BARBIERI, S. CONDON et M. DIGOIX (éds),
- Questions de population. Actes du Colloque Jeunes Chercheurs:*
- I. *Mesures démographiques dans des petites populations*, 1997, 50 p.
II. *Nuptialité – fécondité – reproduction*, 1997, 120 p.

III. *Histoire des populations*, 1997, 90 p.

IV. *Économie et emploi*, 1997, 50 p.

V. *Viellissement – retraite*, 1997, 66 p.

VI. *Famille*, 1997, 128 p.

VII. *Santé – mortalité*, 1997, 136 p.

VIII. *Population et espace*, 1997, 120 p.

IX. *Migration – intégration*, 1997, 96 p.

N° 57.– Isabelle SÉGUY et Corinne MÉRIC, *Enquête Louis Henry. Notice descriptive non nominative*, 1997, 106 p.

N° 56.– Máire Ní BHROLCHÁIN and Laurent TOULEMON, *Exploratory analysis of demographic data using graphical methods*, 1996, 50 p.

N° 55.– Laurent TOULEMON et Catherine de GUIBERT-LANTOINE, *Enquêtes sur la fécondité et la famille dans les pays de l'Europe (régions ECE des Nations unies). Résultats de l'enquête française*, 1996, 84 p.

N° 54.– G. BALLAND, G. BELLIS, M. DE BRAEKELEER, F. DEPOID, M. LEFEBVRE, I. SEGUY, *Généalogies et reconstitutions de familles. Analyse des besoins*, 1996, 44 p.

N° 53.– Jacques VALLIN et France MESLÉ, *Comment suivre l'évolution de la mortalité par cause malgré les discontinuités de la statistique ? Le cas de la France de 1925 à 1993*, 1996, 46p .

N° 52.– Catherine BONVALET et Eva LELIÈVRE, *La notion d'entourage, un outil pour l'analyse de l'évolution des réseaux individuels*, 1996, 18 p.

N° 51.– Alexandre AVDEEV, Alain BLUM et Serge ZAKHAROV, *La mortalité a-t-elle vraiment augmenté brutalement entre 1991 et 1995?*, 1996, 80 p.

N° 50.– France MESLÉ, Vladimir SHKOLNIKOV, Véronique HERTRICH et Jacques VALLIN, *Tendances récentes de la mortalité par cause en Russie, 1965-1993*, 1995, 70 p.

Avec, en supplément, 1 volume d'Annexes de 384 p.

N° 49.– Jacques VALLIN, *Espérance de vie : quelle quantité pour quelle qualité de vie ?*, 1995, 24 p.

N° 48.– François HÉRAN, *Figures et légendes de la parenté:*

I. *Variations sur les figures élémentaires*, 1995, 114 p.

II. *La modélisation de l'écart d'âge et la relation groupe/individu*, 1995, 84 p.

III. *Trois études de cas sur l'écart d'âge: Touaregs, Alyawara, Warlpiri*, 1995, 102 p.

IV. *Le roulement des alliances*, 1995, 60 p.

- V. *Petite géométrie fractale de la parenté*, 1995, 42 p.
- VI. *Arbor juris. Logique des figures de parenté au Moyen Age*, 1996, 62 p.
- VII. *De Granet à Lévi-Strauss*, 1996, 162 p.
- VIII. *Les vies parallèles. Une analyse de la co-alliance chez les Etoro de Nouvelle-Guinée*, 1996, 80 p.
- IX. *Ambrym ou l'énigme de la symétrie oblique : histoire d'une controverse*, 1996, 136 p.
- N° 47.– Olivia EKERT-JAFFÉ, Denise ARBONVILLE et Jérôme WITTEWER, *Ce que coûtent les jeunes de 18 à 25 ans*, 1995, 122 p.
- N° 46.– Laurent TOULEMON, *Régression logistique et régression sur les risques. Deux supports de cours*, 1995, 56 p.
- N° 45.– Graziella CASELLI, France MESLÉ et Jacques VALLIN, *Le triomphe de la médecine. Évolution de la mortalité en Europe depuis le début de siècle*, 1995, 60 p.
- N° 44.– Magali BARBIERI, Alain BLUM, Elena DOLGIKH, Amon ERGASHEV, *La transition de fécondité en Ouzbékistan*, 1994, 76 p.
- N° 43.– Marc De BRAEKELEER et Gil BELLIS, *Généalogies et reconstitutions de familles en génétique humaine*, 1994, 66 p.
- N° 42.– Serge ADAMETS, Alain BLUM et Serge ZAKHAROV, *Disparités et variabilités des catastrophes démographiques en URSS*, 1994, 100 p.
- N° 41.– Alexandre AVDEEV, Alain BLUM et Irina TROITSKAJA, *L'avortement et la contraception en Russie et dans l'ex-URSS : histoire et présent*, 1993, 74 p.
- N° 40.– Gilles PISON et Annabel DESGREES DU LOU, *Bandafassi (Sénégal) : niveaux et tendances démographiques 1971-1991*, 1993, 40 p.
- N° 39.– Michel Louis LÉVY, *La dynamique des populations humaines*, 1993, 20 p.
- N° 38.– Alain BLUM, *Systèmes démographiques soviétiques*, 1992, 14 + X p.
- N° 37.– Emmanuel LAGARDE, Gilles PISON, Bernard LE GUENNO, Catherine ENEL et Cheikh SECK, *Les facteurs de risque de l'infection à VIH2 dans une région rurale du Sénégal*, 1992, 72 p.
- N° 36.– Annabel DESGREES DU LOU et Gilles PISON, *Les obstacles à la vaccination universelle des enfants des pays en développement. Une étude de cas en zone rurale au Sénégal*, 1992, 26 p.
- N° 35.– France MESLÉ, Vladimir SHKOLNIKOV et Jacques VALLIN, *La mortalité par causes en URSS de 1970 à 1987 : reconstruction de séries statistiques cohérentes*, 1992, 36 p.
- N° 34.– France MESLÉ et Jacques VALLIN, *Évolution de la mortalité par cancer et par maladies cardiovasculaires en Europe depuis 1950*, 1992, 48 p.

- N° 33.– Didier BLANCHET, *Viellissement et perspectives des retraites : analyses démo-économiques*, 1991, 120 p.
- N° 32.– Noël BONNEUIL, *Démographie de la nuptialité au XIX^e siècle*, 1990, 32 p.
- N° 31.– Jean-Paul SARDON, *L'évolution de la fécondité en France depuis un demi-siècle*, 1990, 102 p.
- N° 30.– Benoît RIANDEY, *Répertoire des enquêtes démographiques : bilan pour la France métropolitaine*, 1989, 24 p.
- N° 29.– Thérèse LOCOH, *Changement social et situations matrimoniales : les nouvelles formes d'union à Lomé*, 1989, 44 p.
- N° 28.– Catherine ENEL, Gilles PISON, et Monique LEFEBVRE, *Migrations et évolution de la nuptialité. L'exemple d'un village joola du sud du Sénégal, Mlomp*, 1989, 26 p.
(Sénégal) depuis 50 ans, 1^{ère} édition : 1989, 36 p. ; 2^{ème} édition revue et augmentée : 1990, 48 p.
- N° 27.– Nicolas BROUARD, *L'extinction des noms de famille en France : une approche*, 1989, 22 p.
- N° 26.– Gilles PISON, Monique LEFEBVRE, Catherine ENEL et Jean-François TRAPE, *L'influence des changements sanitaires sur l'évolution de la mortalité : le cas de Mlomp*, 1989, 36 p.
- N° 25.– Alain BLUM et Philippe FARGUES, *Estimation de la mortalité maternelle dans les pays à données incomplètes. Une application à Bamako (1974-1985) et à d'autres pays en développement*, 1989, 36 p.
- N° 24.– Jacques VALLIN et Graziella CASELLI, *Mortalité et vieillissement de la population*, 1989, 30 p.
- N° 23.– Georges TAPINOS, Didier BLANCHET et Olivia EKERT-JAFFÉ, *Population et demande de changements démographiques, demande et structure de consommation*, 1989, 46 p.
- N° 22.– Benoît RIANDEY, *Un échantillon probabiliste de A à Z : l'exemple de l'enquête Peuplement et dépeuplement de Paris. INED (1986)*, 1989, 12 p.
- N° 21.– Noël BONNEUIL et Philippe FARGUES, *Prévoir les « caprices » de la mortalité. Chronique des causes de décès à Bamako de 1964 à 1985*, 1989, 44 p.
- N° 20.– France MESLÉ, *Morbidité et causes de décès chez les personnes âgées*, 1988, 18 p.
- N° 19.– Henri LERIDON, *Analyse des biographies matrimoniales dans l'enquête sur les situations familiales*, 1988, 64 p.
- N° 18.– Jacques VALLIN, *La mortalité en Europe de 1720 à 1914 : tendances à long terme et changements de structure par âge et par sexe*, 1988, 40 p.
- N° 17.– Jacques VALLIN, *Évolution sociale et baisse de la mortalité : conquête ou reconquête d'un avantage féminin ?*, 1988, 36 p.
- N° 16.– Gérard CALOT et Graziella CASELLI, *La mortalité en Chine d'après le recensement de 1982*:

- I. – Analyse selon le sexe et l'âge au niveau national et provincial, 1988, 72 p.*
- II. – Tables de mortalité par province, 1988, 112 p.*
- N° 15.– Peter AABY (s'adresser à J. VALLIN), *Le surpeuplement, un facteur déterminant de la mortalité par rougeole en Afrique*, 1987, 52 p.
- N° 14.– Jacques VALLIN, *Théorie(s) de la baisse de la mortalité et situation africaine*, 1987, 44 p.
- N° 13.– Kuakivi GBENYON et Thérèse LOCOH, *Différences de mortalité selon le sexe, dans l'enfance en Afrique au Sud du Sahara*, 1987, 30 p.
- N° 12.– Philippe FARGUES, *Les saisons et la mortalité urbaine en Afrique. Les décès à Bamako de 1974 à 1985*, 1987, 38 p.
- N° 11.– Gilles PISON, *Les jumeaux en Afrique au Sud du Sahara : fréquence, statut social et mortalité*, 1987, 48 p.
- N° 10.– Philippe FARGUES, *La migration obéit-elle à la conjoncture pétrolière dans le Golfe ? L'exemple du Koweït*, 1987, 30 p.
- N° 9.– Didier BLANCHET, *Deux études sur les relations entre démographie et systèmes de retraite*, 1986, 26 p.
- N° 8.– Didier BLANCHET, *Équilibre malthusien et liaison entre croissances économique et démographique dans les pays en développement : un modèle*, 1986, 20 p.
- N° 7.– Jacques VALLIN, France MESLÉ et Alfred NIZARD, *Reclassement des rubriques de la 8ème révision de la Classification internationale des maladies selon l'étiologie et l'anatomie*, 1986, 56 p.
- N° 6.– Philippe FARGUES, *Un apport potentiel des formations sanitaires pour mesurer la mortalité dans l'enfance en Afrique*, 1986, 34 p.
- N° 5.– Jacques VALLIN et France MESLÉ, *Les causes de décès en France de 1925 à 1978*, 1986, 36 p.
- N° 4.– Graziella CASELLI, Jacques VALLIN, J. VAUPEL et A. YASHIN, *L'évolution de la structure par âge de la mortalité en Italie et en France depuis 1900*, 1986, 28 p.
- N° 3.– Paul PAILLAT, *Le vécu du vieillissement en 1979*, 1981, 114 p.
- N° 2.– Claude LÉVY, *Aspects socio-politiques et démographiques de la planification familiale en France, en Hongrie et en Roumanie*, 1977, 248 p.
- N° 1.– Georges TAPINOS, *Les méthodes d'analyse en démographie économique*, 1976, 288 p.